

*Année incomplète**ni table ni titre*

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 5 janvier 1923

Sommaire :

L'agonie de Reims

Gand-bilingue

Réponse au précédent

Encore le Congo et l'Est-africain

Romantisme et nature humaine

Gand-flamand aux Chambres

De la vanité des prix littéraires

Le Ku Klux Klan

L. H. Cardinal Luçon

Comte H. Carton de Wiart

Abbé R. G. van den Hout

Jules Leclercq

Chan. Paul Halflants

Comte L. de Liedekerke

Marcel Paquet

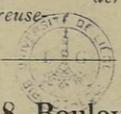
Ch. du Bus de Warnaffe

Les idées et les faits : Chronique des idées : Pasteur, J. Schyrgens.

La Semaine

Paris... Lausanne... la paix de l'Occident et la paix de l'Orient!... et cette fois, les intérêts s'affrontent, avant que ne se soit éteint l'écho de la voix qui, du haut de la Chaire de Pierre, a dit au monde les raisons de tant de maux et d'une telle impuissance : « Parce que les hommes se sont malheureuse-

ment éloignés de Dieu et de Jésus-Christ, ils sont tombés de leur ancienne félicité dans ce déluge de maux. Et pour la même raison, toutes leurs tentatives pour réparer les dévastations et pour sauvegarder ce que la guerre a épargné, sont vaines. »



Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



LAMPE FANAL
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
 EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS
 Gros: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS, BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
 rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
 BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
 CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
 COURTRAI, rue de Tournai, 30
 MONS, rue de la Station, 16
 OSTENDE, Square Marie-José, 1
 ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
 place Saintelette, 30
 VILVORDE, rue de Louvain, 18
 FOSSES — GHISTELLES — PONT
 A CELLES — SPRIMONT — THOU-
 ROUT-FRAMERIES - LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
 strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
 à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —
 Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
 et chèques sur les principales villes belges et étrangères.*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres
 — Vérification des tirages à la demande des Clients —
 Souscriptions aux emprunts d'État, de villes, de sociétés, etc.*

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

CHEMIN DE FER DU NORD

AMÉLIORATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Services rapides.

Entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne

Via MONS-QUÉVY — 6 Express journaliers

De Paris pour Bruxelles et Amsterdam.

PARIS NORD	8.10	9.25	12.30	16.05	18.20	22.57
BRUXELLES	13.19	16.22	17.03	22.41	23.53	6.19
AMSTERDAM	19.35	—	23.12	—	—	12.46

D'Amsterdam et de Bruxelles pour Paris

AMSTERDAM	—	—	7.34	—	12.18	18.30
BRUXELLES	8.20	10.25	13.00	15.46	17.46	23.40
PARIS NORD	13.05	16.57	17.35	22.37	22.45	5.50

Via Erquelines-Liège — 5 Express journaliers

De Paris pour Liège, Cologne, Berlin, Varsovie et Riga

PARIS NORD	8.10	12.30	18.20	19.40	21.55
LIÈGE GMIN	14.16	18.15	24.00	1.45	5.40
COLOGNE	19.46	—	—	6.15	9.40
BERLIN FRIEDRICHST.	—	—	—	17.50	—
VARSOVIE	—	—	—	8.15	—
RIGA	—	—	—	7.30	—

De Riga, Varsovie, Berlin, Cologne et Liège pour Paris

RIGA	23.20	—	—	—	—
VARSOVIE	20.45	—	—	—	—
BERLIN FRIEDRICHST.	13.45	—	—	—	—
COLOGNE	0.36	—	—	9.48	19.05
LIÈGE GMIN	5.10	7.25	11.54	16.45	23.45
PARIS NORD	12.25	13.05	17.55	22.45	7.30

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- Ordres de Bourse -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- Vérifications de Tirages -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre
 d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et
 Informations* dont le service est fait gratuitement à la
 clientèle.

L'agonie de Reims ⁽¹⁾

Si je me suis décidé à venir, malgré mon âge, faire une conférence devant vous, Éminence, et devant le brillant auditoire qui vous entoure, c'est pour me donner l'occasion d'apporter aussi, moi, le tribut, si modeste soit-il, de mon admiration et de ma gratitude à la noble Belgique, à son Roi, à son armée, à son peuple, à son grand Cardinal.

A son Roi : il personnifie à jamais devant l'histoire le Droit se dressant devant la Force, calme, intrépide, n'écoutant que la voix de la justice et de l'honneur.

A son armée : c'est elle qui, en retardant l'élan de l'invasisseur et en faisant échouer son plan d'attaque brusquée, a rendu possible la victoire de la Marne qui sauva Paris.

A son peuple : digne de la confiance que son Roi avait en lui, il a souffert les plus terribles épreuves avec un courage, une endurance, une fierté dont l'ennemi ne put triompher ni par la séduction, ni par la ruse, ni par la terreur.

A vous enfin, à vous, Éminence, vénérée, admirée, acclamée par le monde entier.

Pendant quatre ans, vous avez été l'âme de la Belgique, l'âme de votre Patrie.

Pendant quatre ans, par vos discours, par vos Lettres pastorales, par votre attitude et vos exemples, vous avez été la grande lumière où s'éclairaient les esprits, la flamme toujours ardente où s'allumaient les courages et se réchauffaient les cœurs.

Pendant quatre ans, vous avez été la grande voix qui faisait retentir inlassable aux oreilles de l'usurpateur la protestation du droit violé, qui maintenait le code chrétien de la guerre, à l'encontre de la théorie païenne, d'après laquelle la force prime le droit et le succès légitime l'injustice.

Personne n'a jamais plus pleinement mérité que vous le titre glorieux de *Defensor Civitatis*.

Aussi avez-vous eu la suprême fierté d'entendre l'ennemi lui-même reconnaître dans une déclaration officielle que « pour lui, Votre Éminence avait personnifié la Belgique occupée, dont Elle était le pasteur vénéré et écouté ».

Et ainsi, vous avez remporté sur le terrain du droit et de l'honneur une victoire morale, non moins glorieuse peut-être que la victoire par les armes sur les champs de bataille.

Avec le monde entier, Éminence, je m'incline devant vous, dans un profond sentiment de vénération, d'admiration et de reconnaissance.

ÉMINENCE,

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à venir raconter à cet auditoire l'*Histoire des bombardements vécus de Reims* : c'est donc l'histoire de Reims pendant le siège, et non celle des opérations militaires dont notre ville a pu être le centre ou l'enjeu, que je dois retracer en témoin oculaire à cette illustre assemblée. Je parlerai de la Cathédrale et de la ville : commençons par la Cathédrale.

I. — LA CATHÉDRALE

— Il est, Messieurs, des monuments dans lesquels semble s'être incarnée l'âme d'une cité, l'âme d'un peuple. Ils sont des témoins toujours subsistants du passé ; ils ont été le théâtre des événements, les uns heureux, les autres malheureux, dont la trame constitue la vie de la cité, l'histoire de la nation. Tous les siècles y ont imprimé leur marque, et les ont imprégnés de leur esprit. Ils représentent les idées, les passions, les hauts faits, les gloires, le génie de la race.

La Cathédrale de Reims est un de ces monuments. Entre toutes nos basiliques, dont les hautes nefs, les majestueuses façades, les clochers

aériens dominent nos cités, elle est au premier rang par l'unité de son plan, par l'harmonie de ses proportions, par la majesté de son frontispice, par l'élégance de ses tours, par la magnificence de sa décoration. Dieu, l'Ange, l'homme, la création, l'incarnation, la rédemption, la Croix, l'Eucharistie, le culte de la Vierge et des Saints, l'Ancien et le Nouveau Testament : tout s'y trouve représenté. C'est un poème de pierre qui raconte toute l'histoire religieuse de l'humanité. Elle est la fleur de l'architecture médiévale, un des chefs-d'œuvre les plus accomplis du génie chrétien.

Elle a vu passer à ses pieds, vivre et mourir à son ombre, prier dans ses enceintes successives toutes les générations de notre ville depuis quinze cents ans. Ses pierres sont imprégnées de leur souffle et de l'encens de leurs prières. Elles gardent comme un écho de leurs voix, de leurs soupirs et de leurs chants.

Toutefois, ce qui la distingue entre toutes les autres, ce sont les souvenirs patriotiques et religieux dont elle est le monument : le Baptême de Clovis, le Sacre de nos rois, le Triomphe de Jeanne d'Arc.

Mais ce qui fait sa gloire est précisément ce qui aussi la désigne à la haine jalouse de nos ennemis d'outre-Rhin ; car, si elle nous rappelle, à nous, la victoire de Tolbiac, qui détermina la conversion de Clovis et des Francs, elle leur rappelle, à eux, la défaite de leurs ancêtres ; et voilà sans doute pourquoi cette maison de beauté, ce joyau de l'Art chrétien, ce temple auguste de Dieu et de Notre-Dame n'a point trouvé grâce devant les modernes Vandales, qui avaient pour tant pris pour devise : « Dieu avec nous ».

* * *

— Le 3 septembre 1914, à 8 heures du soir, trois officiers saxons entraient dans Reims. Ils se rendirent à l'Hôtel de Ville, où ils trouvèrent le maire, qu'ils obligèrent à y passer la nuit avec eux.

Le lendemain, à 9 heures, malgré la reddition de la ville, la population était surprise par un tir « d'intimidation » qui faisait deux cents victimes dont soixante morts.

Après midi, les troupes allemandes, au nombre de 4000 à 5000 hommes, firent leur entrée solennelle, musique en tête, au chant de leurs hymnes nationaux, entrecoupés de hurrah ! — Pendant l'occupation qui ne dura qu'une semaine, la population ne fut pas maltraitée. Vis-à-vis de la municipalité, les autorités allemandes se montrèrent toujours arrogantes et parfois grossières. Elles dressèrent une liste de cent otages, parmi lesquels Mgr Neveuix ici présent, qui devaient être pendus à la moindre tentative de désordre.

Ils se vantaient alors d'être à Paris dans huit jours : huit jours après, au lieu d'entrer à Paris, ils évacuèrent Reims, contraints par la victoire de la Marne.

C'est sur ces entrefaites que, revenant du Conclave, je quittai Paris, pour essayer, dans la nuit du 21 au 22 septembre, de pénétrer dans Reims. J'y entrais dans la matinée du 22 ; mais, hélas ! ce n'était que pour pleurer sur des ruines : ruines de ma Cathédrale incendiée, ruines de ma ville épiscopale bombardée, ruines de mon diocèse dévasté. J'étais content quand même, car si je ne pouvais pas préserver mes chers diocésains des coups qui les frappaient, du moins je serais là pour partager leurs dangers, pour soutenir leurs courages, pour consoler leurs douleurs, pour prier avec eux.

L'ennemi en effet avait quitté Reims le 12 septembre au soir, mais en évacuant la ville, il s'était arrêté sur les hauteurs qui la dominent à une distance moyenne de huit kilomètres, dans nos forts de Nogent-l'Abbesse, de Berru, de Vitry, de Fresnes, de Brimont : c'est de là que, pendant plus de quatre ans, il nous tint à la merci de ses canons.

Alors commença le long et douloureux martyre de notre ville. Dès les 17 et 18 septembre, un ouragan de fer et de feu se déchaîna sur notre malheureuse cité. La Place Royale, la rue Cérés, la Sous-Préfecture, la rue de l'Université, la rue du Cardinal de Lorraine où nous habitons, et dix et vingt autres encore sont la proie des flammes. Tout le centre de la ville est en feu. Reims est dans la terreur.

Et voici que le samedi 19 septembre, vers midi, des batteries de

(1) Conférence faite à Bruxelles sous les auspices des grandes Conférences Catholiques, le mercredi 20 décembre 1922.

Nogent-l'Abbesse, placées sous les ordres de von Heringhen, un premier obus incendiaire met le feu à l'échafaudage qui enveloppe la tour nord, alors en réparation. A 3 heures, l'heure des vêpres (c'étaient les vêpres de Notre-Dame des Sept-Douleurs), trois autres projectiles — incendiaires aussi — s'abattent sur les combles. Bientôt, toute la charpente est en feu. Les hautes lames de plomb de la couverture s'effondrent fondues dans les flammes. Sur les voûtes flamboie un immense brasier au-dessus duquel s'amoncellent comme des montagnes, d'épais nuages de fumée. En une heure, la merveilleuse *Forêt*, c'est ainsi qu'on appelait la charpente, n'est plus qu'un amas de cendres et de tisons fumants.

A la façade, sous l'ardeur des flammes, les pierres se calcinent, les sculptures s'effritent. La statue de Notre-Dame adossée au trumeau de la porte principale, le « Couronnement de la Vierge » qui en décore le galbe, le « Combat de David et de Goliath », sous la galerie des rois, sont pitoyablement dégradés. La moitié de la Balustrade du *Gloria*, ainsi nommée parce qu'autrefois on y chantait le *Gloria laus*, à la procession des Rameaux, est précipitée sur le sol. Les statues si admirées du portail gauche sont horriblement mutilées ; quelques-unes, parmi lesquelles l'*Ange au sourire* et la *Reine de Saba*, décapitées ; d'autres sont réduites à l'état de blocs informes qui sortiraient tout bruts de la carrière.

Sur les combles, à l'extrémité de la ligne de faîtage, s'élevait l'élégant Clocher à l'Ange, ainsi nommé parce qu'il était surmonté de la statue dorée d'un ange : il s'embrase, il flambe comme une torche, il s'incline, il s'affaisse, il s'effondre dans les brasiers des voûtes.

A l'intérieur, une centaine de blessés allemands étaient couchés sur de la paille ; ils hurlent de frayeur à l'approche des flammes allumées par leurs propres canons, malgré le drapeau de la Croix-Rouge qui flottait au sommet des tours ; les blessés sont sauvés par le clergé de la Cathédrale ; mais le feu gagne les tambours, où il dévore le magnifique tapis du Sacre de Charles X ; il consume les portes massives ; il ronge et détruit les célèbres galeries de statues en mi-relief qui encadrent les portes latérales.

Les splendides vitraux des XIII^e, dans l'abside, et XIV^e siècles, dans la nef, criblés par la mitraille et arrachés de leurs fenêtres par l'ébranlement de l'air, pendent lamentablement en lambeaux à leurs armatures.

A côté de la Cathédrale s'élevaient deux antiques monuments, témoins vénérables du glorieux passé de notre ville : le Palais des Rois, où nos Souverains prenaient l'hospitalité, quand ils venaient à Reims recevoir leur couronne, et l'Archevêché, demeure traditionnelle depuis quatorze cents ans des successeurs de saint Remi. Les flammes les dévorent, se confondant avec celles qui consomment le sanctuaire national.

* * *

— Toute la ville est sur pied. Sur la place du Parvis, dans les rues, au loin dans la campagne, sur les hauteurs environnantes, tous les regards sont fixés sur ce spectacle terrifiant. Civils et militaires, croyants et incroyants, riches et pauvres, tous sont là, debout, les yeux pleins de larmes, frémissements de douleur et d'indignation ; car chacun sent qu'en cette cathédrale qui flambe, revit l'âme de la France.

Et depuis ce temps-là, notre chère Cathédrale est restée sous nos yeux attristés comme une ruine au milieu des ruines, mutilée, meurtrie, découronnée, sans toiture, sans portes, sans fenêtres, ouverte à tous les vents comme une demeure abandonnée. — Les orgues sont silencieuses ; et les voûtes, accoutumées à retentir de la suave harmonie des chants sacrés, ne résonnent plus que du fracas des engins de guerre. — Les cloches, après avoir exhalé dans les airs un dernier et douloureux gémissement, tombent fondues ou brisées, et gisent muettes parmi les cendres et les débris carbonisés de leur beffroi. — Nous n'entendons plus le carillon de l'Horloge chanter d'heure en heure l'hymne du temps liturgique ; à la demi le répons : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, et aux quarts le verset : *Peccatores, te rogamus audi nos*, invitant ainsi les âmes à élever sans cesse leurs pensées vers les choses supérieures.

L'Hôte divin de nos Tabernacles ne réside plus dans sa demeure ; on n'y offre plus le Saint Sacrifice, le culte divin n'y est plus célébré. La Toussaint, la Passion, Pâques, la Pentecôte, la Fête du Saint-Sacrement, la Première Communion des Enfants, l'Assomption de Notre-Dame, toutes ces belles fêtes ont passé et repassé chaque fois, deux fois, quatre fois, mais nous n'avons plus revu ces belles solennités chrétiennes qui apportaient à nos âmes des joies si douces et qui laissaient dans nos cœurs des souvenirs si bienfaisants.

Le printemps de 1917 vint encore aggraver ces désastres. C'est alors, en effet, que l'ennemi, en cinq séances de bombardement de cinq quarts d'heure chacune, les 16, 19, 20, 21 et 24 avril, lança sur la Cathédrale environ septante obus de gros calibre, de la hauteur d'un mètre, du poids de 450 kilos. Tombant d'une hauteur de 4 à 5 kilomètres, ils se précipitent avec toute la puissance de la vitesse acquise : rien ne peut leur résister : les voûtes du sanctuaire s'effondrent, écrasant le maître-autel qui disparaît sous une montagne de décombres.

Bien des fois dans l'intervalle de l'incendie de septembre 1914, et des bombardements du printemps de 1917, l'ennemi lança sur le vénérable monument ses projectiles sacrilèges, qui lui faisaient chaque fois de nouvelles blessures, écorchant les murailles, ébréchant les contre-forts, tronquant les arcs-boutants, renversant les hautes galeries, décapitant les pinacles, mutilant les statues, brisant les élégantes colonnettes, ravageant les fines cisures. Quatre cents obus se sont ainsi abattus sur la Cathédrale. Que de fois, la nuit, par les soupieux de notre cave, nous avons entendu les douloureux gémissements des voûtes sous les coups qui les abattaient et rebattaient sans pitié !

Et quand parfois, à la tombée de la nuit, il m'arrivait de passer, à travers les rues désertes, obscures, silencieuses, devant ma Cathédrale à la face meurtrie et rongée par le feu, dressant ses deux tours vers le ciel, comme deux bras suppliants pour implorer miséricorde, il me semblait entendre la sainte Église de Reims me jeter du fond de son sanctuaire dévoué, à travers les ouvertures béantes de ses portes, la plainte douloureuse de la Reine des martyrs au soir de la Passion : « O ! vous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il est une douleur égale à ma douleur ! »

* * *

— Or, Messieurs, en bombardant ainsi la Cathédrale, les Allemands agissaient contre tous les droits. Aux termes de la Convention de Genève et de la Conférence de La Haye, qui portaient leur signature, la Cathédrale devait être respectée, d'abord comme lieu de culte, puis comme monument historique, enfin, le jour de l'incendie, comme lieu de rassemblement de blessés. La Convention de Genève ne fut pas plus observée que la Conférence de La Haye.

Les Allemands n'ont pas nié ces faits : ils ont seulement essayé de les justifier, en prétendant que les Français se servaient de la Cathédrale pour des usages de guerre ; qu'ils avaient établi sur les tours un poste d'observation, de radiotélégraphie, de signalisation lumineuse. La vérité, Messieurs, la voici : Au mois d'août 1914, lorsque leurs armées étaient encore en Belgique, un poste de télégraphie sans fil fut établi sur la tour nord de la Cathédrale ; il en fut descendu quand les armées d'invasion eurent franchi la frontière, et ne fut jamais rétabli. Le même mois, nos canons avaient abattu un avion français qu'on avait pris, la nuit, pour un allemand : afin de prévenir semblable méprise, on eut l'idée d'installer sur une des tours un appareil à projections lumineuses ; il n'y resta qu'une ou deux nuits. En sorte, Messieurs, écoutez bien ceci, que j'ai pu, en toute sincérité, dans mes rapports au Vatican et dans mes communications à la presse, affirmer sur mon honneur de Cardinal et d'Archevêque de Reims, de ma science personnelle de témoin oculaire, et sur le témoignage de l'état-major de la Place, que jamais, postérieurement à l'occupation de Reims par l'armée allemande, du 4 au 12 septembre 1914, il n'y eut, soit sur les tours, soit sur un point quelconque de la Cathédrale, aucun poste d'observation, de radiotélégraphie ou de signalisation optique, aucune installation à usage de guerre. Si les Allemands l'ont cru, ils se sont trompés ; s'ils ont dit le croire, je vous laisse le soin de les qualifier.

Au printemps de 1917, ils prétendirent, dans un message au Vatican, qu'au moment de l'offensive d'avril, l'état-major français « avait fait de Reims le centre de la bataille, disposé une nombreuse artillerie dans les rues de la ville et jusque sous les murs de la Cathédrale ; qu'à son plus grand regret le Commandement supérieur allemand s'était vu dans la nécessité d'infliger à la Cathédrale des dommages qu'il reconnaissait graves ». — Je pus affirmer, dans mon rapport au Saint-Siège, que bien loin d'avoir voulu faire de Reims le centre de la bataille, l'état-major français avait, au contraire, pris le grand soin de tenir notre ville en dehors des opérations de guerre. Comme on peut s'en rendre compte, en se reportant aux communiqués officiels des deux armées, les deux points de combat les plus rapprochés de la ville étaient, à l'est, Moronvillers qui est à vingt kilomètres et, au nord, Brimont qui est à huit kilomètres. Les deux artilleries adverses pouvaient donc tout à leur aise se battre et se contre-battre sans toucher la Cathédrale. Il n'y eut jamais de batteries dans les rues, ni de canons

à l'abri des murs de la Cathédrale, il n'y eut jamais de batteries à moins de huit cents mètres de la Basilique.

Ils ont bien osé en 1918, dans une note au Vatican, prétendre que l'état-major français semblait prendre plaisir à provoquer l'artillerie allemande à tirer sur la Cathédrale. C'est le contraire qui est vrai, j'en suis témoin oculaire : l'état-major français s'abstenait avec la plus scrupuleuse loyauté de se servir de la Cathédrale et des églises de Reims pour quelque usage de guerre que ce soit.

Mais voici, par exemple, qui est bien avéré et bien certain. De nombreux prêtres et laïques des Ardennes m'ont raconté que les soldats allemands leur montraient des journaux illustrés de leur pays, dans lesquels il y avait des images qui étaient censées des reproductions photographiques, représentant des canons sur la Cathédrale. Et ces soldats leur disaient, à mes diocésains : « Vous nous reprochez de tirer sur la Cathédrale : voyez donc ce que font vos généraux ; ils placent des canons sur les voûtes pour tirer sur nous : est-ce que nous n'avons pas le droit de tirer sur les canons pour nous défendre ? » — Les soldats qui tenaient ces propos pouvaient être de bonne foi ; mais que penser, Messieurs, de ceux qui les trompaient ainsi ? Que penser de ceux qui, par de tels mensonges, trompaient les pays étrangers : l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Amérique et le Vatican lui-même, où l'on n'avait aucun moyen de contrôle, et où l'on ne pouvait pas soupçonner une si monstrueuse imposture ?

II. — LA VILLE

— Il semble que ce soit le sort des cités auxquelles la Providence a réservé des destinées illustres de passer tour à tour par les plus hautes prospérités et par les plus profondes catastrophes, par les plus glorieux triomphes et par les désastres les plus terribles : la Souffrance est la rançon de la gloire.

En vertu de cette loi, la ville de Reims devait partager le sort de la Cathédrale. Dès le 5 septembre 1914, le *Berliner Tageblatt* prenait soin de nous l'annoncer : « La splendeur royale de Reims, qui remonte au temps des Lys blancs, ne manquera pas de crouler bientôt en poussière, sous les coups de nos obusiers de 420 ! »

En effet, pendant que la Cathédrale brûlait, avec le Palais royal, dix-huit hectares d'immeubles bâtis flambaient en même temps, et lui formaient à son chevet comme un diadème de feu.

On ne voyait plus dans ces quartiers incendiés que monceaux de décombres, de poutres carbonisées, de ferrailles tordues par le feu, de pierres calcinées et noircies par la fumée, au milieu des murs branlants, percés de fenêtres vides, au-dessus desquels s'élançaient isolées dans les airs de hautes cheminées qui menaçaient d'écraser les passants dans leur chute. Tout le centre de la ville, naguère encore si prospère et si riante, était désert. On a remarqué que c'était le quartier de l'industrie lainière : la guerre économique marchait de pair avec la guerre politique.

Innombrables sont les petites familles ouvrières, qui ont perdu par l'incendie ou le bombardement, avec l'humble toit qui abritait les joies et les tristesses de la vie familiale, le modeste mobilier hérité de leurs parents, ou acquis pièce par pièce, avec les économies lentement réalisées sur le salaire de chaque jour. — Nos familles riches ont été, elles aussi, gravement atteintes par la destruction de leurs maisons de fabrication, de leurs maisons de commerce, de leurs maisons d'habitation.

Au commencement d'octobre 1914, des avions allemands laissèrent tomber dans nos rues des banderoles sur lesquelles on lisait : « Anvers est tombé ; rien ne nous résiste ; Rémois, rendez-vous, sinon votre ville sera détruite ».

Reims ne s'est pas rendue, et ils ne nous ont pas eus.

Mais quatre années durant, ils nous ont accablés sans merci de leurs obus de tous calibres, de leurs obus incendiaires, de leurs obus toxiques. Progressivement, méthodiquement, impitoyablement, ils ont réduit notre ville à l'état de Pompéi. Reims était pour eux l'otage de marque sur lequel ils se vengeaient des mécomptes qui leur étaient infligés sur les autres points du front.

Dans les derniers mois de 1914 et dans la première moitié de 1915, c'était presque tous les jours, souvent plusieurs fois par jour, que nous entendions, pendant des heures entières, le miaulement sauvage, le sifflement rageur, l'explosion terrifiante des bombes, qui faisaient à chaque coup de nouvelles victimes ou de nouvelles ruines.

Qui pourrait décrire l'horreur de ces nuits d'enfer, où, par les soupiraux de notre cave, nous entendions ces projectiles passer et repasser sans arrêt au-dessus de nos têtes, et tomber en rafales de 4, 5, 6,

10 à la fois sur la ville, autour de nous, chez nous, avec un fracas égal à celui du tonnerre, et des éclairs pareils à ceux de la foudre ?

A chaque coup on se demandait : « Pour qui celui-là ? Où va-t-il tomber ? Qui va-t-il tuer ? » Pour moi, je me sentais atteint par tous les coups, car si l'obus ne tombait pas sur moi, il tombait sur quelqu'un des miens ; s'il ne démolissait pas ma maison, il écrasait le foyer de quelqu'un de ceux dont je suis le père.

Un jour, les Sœurs de l'Enfant Jésus s'étaient réfugiées dans leur cave : un obus arrive, qui en tue quatre et casse les jambes à une cinquième.

Une autre fois, on avait rassemblé dans une chambre tout un groupe d'enfants : un obus tombe et les met tous en pièces.

Le 26 novembre 1914, un projectile éclate dans la Salle des femmes de l'Hôpital Saint-Marcoeur, et fait à lui seul cinquante-deux victimes dont dix-sept tués sur le coup.

Quatre officiers d'administration sortaient un dimanche du restaurant où ils avaient pris leur repas : un obus éclate près d'eux, en tue trois et brise les jambes à plusieurs autres.

Après le jour de l'incendie de la Cathédrale, l'époque la plus terrible du siège fut le printemps de 1917. Ce fut vraiment alors le martyre de Reims. Il commença avec la sainte semaine consacrée à honorer la Passion du Sauveur. C'étaient alors jusqu'à 5.000, 10.000, 20.000, 23.000 obus qui pleuvaient le même jour sur la ville, semant la dévastation et la mort. Des quartiers entiers furent anéantis : ce qui avait échappé au bombardement était détruit par l'incendie. Les modernes barbares couronnèrent le 3 mai leur œuvre de vandalisme en mettant le feu à l'Hôtel de Ville, monument remarquable du règne de Louis XIII.

Enfin, le printemps de 1918, s'acheva par le fer et le feu l'anéantissement de notre ville. Sur 14.000 maisons, il en est resté 14 intactes, 1.450 réparables ; les 12.000 autres sont totalement détruites : tel est, résumé en chiffres, le bilan des ruines de Reims, l'œuvre de 1.051 jours de bombardements, du 7 septembre 1914 au 5 octobre 1918.

* * *

— Dès le début de la guerre, de nombreuses familles, pour échapper aux vexations et aux humiliations de l'occupation, avaient quitté la ville. Les pères de famille estimaient de leur devoir de mettre leurs femmes et leurs enfants à l'abri du danger. Le manque de travail, la cherté des vivres, la destruction de leur foyer déterminèrent l'exode d'un grand nombre d'habitants. Progressivement la population tomba de 115.000 à 50.000, à 30.000. Au commencement de 1919 elle était réduite à 18.000 ; après les évacuations d'office de février, nous ne restions plus que 1.500.

Pendant le siège, le ravitaillement en vivres et en charbon se fit assez régulièrement, grâce à la prévoyance intelligente des édiles qui en étaient chargés. Le pain, la viande, les pommes de terre ne nous ont jamais manqué. Les pauvres ont toujours eu à leur disposition des soupes populaires et des fourneaux économiques.

L'éclairage public dut être supprimé. Il fallait tenir ses fenêtres et ses persiennes soigneusement calfeutrées, pour ne point s'attirer les projectiles. Rien ne peut donner une idée de la tristesse, surtout autour de la Cathédrale, des rues désertes, silencieuses, obscures, au milieu des ruines qui se dressaient de toutes parts comme des fantômes.

La Poste, particulièrement visée et poursuivie par les bombardements, avait été obligée de se transporter hors de la ville : chacun devait aller porter et chercher lui-même son courrier.

De bonne heure, les logements devinrent difficiles à trouver. L'armée établissait ces derniers dans les immeubles vacants qui lui convenaient. Les officiers se logaient où ils trouvaient de la place. Les soldats s'emparaient sans scrupule de ce dont ils avaient besoin là où ils le rencontraient. Les civils, privés de leurs demeures par l'incendie ou le bombardement, se réfugiaient dans les maisons inhabitées dont ils devenaient ainsi les gardiens.

Les Ecoles ne fonctionnèrent que très irrégulièrement. — En 1915, il n'y eut, pour recueillir les enfants, que quelques classes tenues par des religieuses ou des personnes de bonne volonté. — En 1916, quelques écoles publiques et privées furent ouvertes ; mais en 1917 le danger devint tel qu'on dut fermer les classes et évacuer tous les enfants.

De toutes les églises de Reims, celle de Saint-Maurice est la seule où le culte ne cessa point d'être célébré. Dans toutes les autres paroisses, l'église étant dévastée, le culte s'exerçait dans des Salles de catéchisme, ou dans des caves. — Les offices se célébraient toujours assez régulièrement, avec messe de communion aux premières heures du

jour, grand'messe dans la matinée, vêpres et salut du Saint-Sacrement dans l'après-midi.

Les sépultures devaient se faire sans convois ; mais le prêtre récitait les prières de l'église à la maison mortuaire.

* * *

— Cependant, le moral de la population se maintint sans défaillance. Jusqu'au commencement de 1918, il y eut toujours des représentants des corps de métiers les plus indispensables. On trouvait dans les magasins toutes les choses essentielles à la vie. Les Dames de la Halle se rendaient chaque jour à leurs bancs. Les laitières ne cessèrent jamais de porter le lait, agitant leur clochette pour appeler les clients qui devaient aller eux-mêmes à la provision à certains endroits convenus.

Les habitants étaient si attachés à leur ville qu'ils ne pouvaient se résigner à la quitter. Pour y contraindre les bouches inutiles, il fallut parfois leur couper les vivres en leur refusant toute allocation. Pour moi, j'estimais qu'il valait cent fois mieux être sous les obus en France libre, qu'à l'abri des projectiles sous le joug de l'occupation.

Aux heures de bombardement, on se réfugiait dans les caves. Ces Caves profondes de Reims, auxquelles on descend par des escaliers de 25, 40, 50 marches, étaient devenues de véritables cités souterraines, avec rues parallèles et transversales. Il en est qui abritaient jusqu'à 500, 800, 1000 personnes. On y couchait la nuit ; on y faisait la cuisine ; on y prenait ses repas. Autant que possible chaque ménage était séparé des autres par une palissade, un paravent ou une tenture. Aussitôt le calme revenu, si c'était le jour, les hommes retournaient à leur travail, et les enfants à leurs jeux.

Il y eut des traits merveilleux de courage et de sang-froid.

Un jour, un vieux prêtre de 83 ans célébrait le Saint Sacrifice à Saint-Jacques-Huir, où dix personnes pieuses y assistaient pour faire la sainte Communion. A l'Offertoire, un obus s'abat au milieu de la nef : personne ne bouge ; un second tombe au Pater : chacun reste obstinément blotti derrière son pilier ; à l'*Agnus Dei*, un troisième perce la voûte du chœur : alors le prêtre fait la Sainte Communion, la distribue aux assistantes, et, sans achever les prières de la liturgie, retourne à la sacristie. De leur côté, les pieuses assistantes, munies du viatique qu'elles attendaient, s'en retournèrent chez elles : quand on a Dieu dans son cœur, on n'a plus peur de rien.

III

— Vous parlerai-je, maintenant, Messieurs, de notre vie à nous-mêmes ? Nous demeurions tout près, à cent mètres à peine, de la Cathédrale. Dès les premiers jours des hostilités, notre hôtel fut ravagé par les obus. Il en est tombé 22 chez nous, dont 12 dans la maison même pendant que nous y étions. Sur notre toit, les ardoises étaient remplacées par des toiles goudronnées ou des cartons bitumés. Nos fenêtres, vides de leurs vitres, étaient fermées avec du papier huilé ou de la tarlatane, qu'il fallait remplacer ou reclover presque à chaque bombardement.

Toutes les personnes de la maison couchaient au sous-sol ou à la cave. Nous y descendions tous, même le jour, aux heures de danger. On allumait alors unierge bénit, et l'on récitait le chapelet, en attendant la fin.

De notre demeure, nous entendions le canon des combats qui se livraient autour de nous à Berry-au-Bac, à Brimont, aux Cavaliers de Courcy, à La Pompelle, au Lurguet, aux Monts-de-Champagne. Plus d'une fois, il m'est arrivé de me lever la nuit, quand la canonnade se faisait plus intense ou plus rapprochée. Bordées formidables de canons, crépitements ininterrompus des mitrailleuses, éclairs des bouches à feu, fusées éclairantes, projections lumineuses fouillant les profondeurs du ciel : quel spectacle féérique, si c'eût été la parade ; mais c'était la guerre, la guerre sanglante, la guerre qui tuait les hommes et par centaines et par milliers !

On s'accoutume à tout : nous célébrions le Saint Sacrifice au son du canon ; nous travaillions au son du canon ; nous prenions nos repas au son du canon ; nous faisons la prière du soir au son du canon, nous dormions au son du canon ; et nous n'aurions voulu à aucun prix nous éloigner de ce front où nous sentions que battait le cœur de la France et que se jouaient les destinées de la Patrie.

* * *

— Dès mon retour du Conclave, je résolus d'aller visiter notre population si cruellement affligée. Je me transportai donc à pied dans

le faubourg où elle se réfugiait, s'y croyant plus à l'abri du danger. Je me jetai hardiment dans le premier groupe d'hommes qui se rencontra. Il y eut un moment de surprise ; mais à peine m'eut-on reconnu qu'un homme du groupe me dit gentiment : « Ah ! c'est vous, Monseigneur ! C'est bien ce que vous faites là : vous venez nous consoler ; nous en avons grand besoin ». Et la conversation continua franche et cordiale. Je donnais des médailles aux petits enfants ; les hommes en voulaient aussi. Il en est qui ont voulu faire toucher leur montre à mon anneau. La glace était rompue, la place était conquise. Les portes nous étaient ouvertes partout.

Nous allions ainsi dans tous les quartiers, dans toutes les rues. Quand il y avait un bombardement, c'est vers les lieux sinistrés que nous dirignons nos pas. Quel bon accueil nous y recevions ! Il fallait s'arrêter à toutes les portes, à droite et à gauche de la rue. Nous montions chez les malades qui ne pouvaient pas descendre. Les pauvres sinistrés nous racontaient leur frayeur, et nous montraient leurs foyers dévastés, leur mobilier déchiqueté, leurs blessures encore saignantes. Avant de quitter le groupe, je ne manquais jamais de dire un mot pour tourner les pensées vers Dieu : « Allons, mes chers amis, que Dieu vous garde ; qu'il vous conserve de tout nouvel accident ; qu'il vous ramène sains et saufs tous ceux des vôtres qui sont aux dangers de la guerre ». Quand je prononçais le nom de Dieu, tous les visages devenaient graves, sans cesser d'être sympathiques. Je n'ai jamais aperçu un sourire ni entendu une parole désobligeante, au cours de ces expéditions. Elles m'ont attaché à mon peuple par les liens d'une affection infrangible. Ah ! comme je l'ai bien vu là : c'est par le cœur qu'on prend les hommes.

* * *

— Une de nos occupations les plus intéressantes, c'étaient nos relations avec l'armée.

Généraux et officiers aimaient à venir nous voir et causer avec nous. Nous accostions les soldats dans la rue pour leur serrer la main. Ils nous accostaient de leur côté et nous demandaient des médailles et des scapulaires. De bonne heure les poilus apprirent le chemin de l'Archevêché, où l'on distribuait de petits paquets du Soldat. Notre cour était encombrée de bicyclettes, de fusils, de casques, de musettes. On aurait dit une succursale du Ministère de la Guerre ou de l'Intendance. Ils venaient nous demander de bénir des chapelets pour leurs vieilles mères, de mettre notre nom sur le livre de première communion de leurs enfants, de signer une image pour leur femme.

Qu'il était attachant de vivre au milieu des braves qui soutenaient ces luttes gigantesques sur lesquelles était fixée l'attention du monde entier, palpitant en même temps d'anxiété, d'horreur et d'admiration ! Sur eux, nous le sentions, reposait le sort de l'Europe : Eux vaincus, c'était la France humiliée, la Belgique peut-être annexée, l'Europe asservie, la civilisation écrasée par la Barbarie, nos départements frontières devenus provinces d'Empire. Eux vainqueurs, au contraire, c'était, avec la France glorieuse, la Belgique libérée, l'Europe libre, l'Alsace et la Lorraine rendues à la mère-patrie, la civilisation sauvée.

Témoins des fatigues, des privations, des dangers qu'ils affrontaient pour nous, nous comprenions, nous, gens de la zone de feu, ce que nous leur devions, et nous avions besoin de le leur dire. Aussi avec quel empressement je répondais à l'invitation de leurs chefs, en allant les visiter, leur adresser quelques paroles de réconfort, célébrer les services funèbres pour leurs morts, dans les bois, les églises, les villages de leurs cantonnements ! Et qu'elles étaient impressionnantes, ces messes militaires, chantées parfois dans les catacombes des caves de Reims, au son du canon, par des soldats qui revenaient des lignes, les vêtements encore tout blancs de la boue ou de la poussière de nos tranchées crayeuses !

Nous allions aussi visiter les blessés dans les ambulances. Je m'arrêtais à chaque lit, je disais un mot à chacun, lui demandant son nom, son pays, le nom du lieu où il avait été atteint. Et là encore, quelles fortes émotions pour le cœur, à la vue de ces hommes qui revenaient meurtris et mutilés, ensanglantés, de la mêlée, les yeux encore tout éfarés des visions de la bataille, et les oreilles tintantes du tonnerre des canons !

* * *

— Telle fut, Messieurs, la vie que nous avons menée à Reims pendant quatre ans. J'avais espéré demeurer près de ma chère Cathédrale jusqu'au dernier jour, témoin de son martyre, comptant tous les coups qui lui étaient portés, et dénonçant la fausseté des prétextes allégués pour les justifier.

La Providence ne le permit pas. Le 24 mars, à 8 heures du soir, je reçus un télégramme ainsi conçu : « Vous recevrez dans la soirée

la visite d'un officier qui vous portera des nouvelles graves : prenez vos dispositions ». J'attendis l'officier. Il arriva à minuit. Toute la nuit se passa à faire, au milieu d'un bombardement intense, les préparatifs du départ.

A sept heures, je célébrai ma dernière messe dans notre oratoire. Les éclats d'obus battaient les pavés de la cour, les murs et les persiennes de la maison. A ces paroles : *Introito ad altare Dei*, mon serviteur ne put d'abord répondre que par ses sanglots : l'heure était tragique, en effet, et la tristesse poignante.

A 11 heures, nos Sœurs partirent les premières, enveloppées dans leurs capes, comme pour un enterrement. A midi, ce fut notre tour. Je jetai un dernier regard d'adieu sur notre chère Cathédrale que nous laissons à l'abandon ; et sur la maison où nous avons vécu des heures si tragiques, où nous avons reçu aussi tant de marques de la plus honorable sympathie ! Nous franchîmes le seuil de la porte qui se referma lourdement sur nous ; et une automobile nous emporta à toute vitesse, poursuivie par les obus, à travers les rues de la ville déserte et morte. A mon tour, comme 300.000 de mes chers diocésains, j'étais un réfugié.

Nous n'étions pas encore au terme de nos angoisses. A Hautvillers, où nous nous étions retirés, nous apprenions la reprise du Chemin des Dames, le 27 mai. L'ennemi s'était avancé jusqu'au fort de Saint-Thierry, à 4 ou 5 kilomètres de Reims. A ce moment-là, il enserrait presque totalement notre ville. Ses lignes se déroulaient du fort de La Pompelle, en passant par ceux de Nogent-l'Abbesse, de Berru, de Vitry, de Fresnes, de Brimont, de Saint-Thierry, jusqu'au petit village de Vrigny. Pour achever l'encercllement, il n'avait plus à conquérir qu'un espace de 12 à 15 kilomètres. S'il y réussissait, Reims tombait en son pouvoir. Il avait la joie d'entrer dans notre ville ; d'y contempler de ses yeux cruels le mal qu'il nous avait fait, de triompher sur les ruines amoncelées par ses canons, de faire retentir les échos de notre Cathédrale, dévastée de son orgueilleux refrain : « L'Allemagne au-dessus de tout ! L'Allemagne au-dessus de tout ! » Quelle ivresse pour lui ; pour nous, quelle humiliation !

Cette ivresse, il ne l'a pas eue.

Cette humiliation, Dieu merci, nous n'avons point eu à la subir.

Quand tout semblait perdu, tout fut sauvé. Le 18 juillet, la Victoire, jusque là si parcimonieuse pour nous de ses sourires, abandonnait définitivement les drapeaux de l'envahisseur ; elle déployait ses ailes toutes grandes en tête de nos régiments pour ne plus les replier que quand l'ennemi eut été rejeté par delà nos frontières, vaincu et réduit à merci.

Le 5 octobre, après avoir tiré son dernier coup de canon sur notre ville, abandonné les forts d'où il nous avait fait tant de mal, Reims était délivrée. Un mois après, l'armistice était signé, la guerre était finie, et finie par la Victoire de la France, de la Belgique et de leurs Alliés.

La guerre est finie, Messieurs ; mais les ruines demeurent.

La justice veut que ceux qui les ont causées au mépris de leur propre signature et contre tous les droits, les répare. S'ils s'y refusent nous les considérerons comme ayant failli à la justice et à l'honneur.

Quant à nous, nous travaillerons à relever notre ville. Depuis quatre ans, nos concitoyens y dépenchent une activité au-dessus de tout éloge. Mille maisons sont actuellement en reconstruction à Reims.

Nous restaurerons notre cathédrale ; et les blessures dont elle gardera toujours les traces ineffaçables ne feront que la rendre plus chère à nos cœurs de catholiques et de Français. Mutilée et meurtrie, mais toujours debout, elle est devenue et restera l'emblème sacré de la France meurtrie elle aussi, mais toujours vivante et plus glorieuse que jamais.

Mais, s'il importe, Messieurs, de relever les ruines de la guerre, il n'importe pas moins de profiter de ses enseignements.

L'importance de la dévastation de notre Cathédrale, il est impossible que ceux qui croient en Dieu, et qui savent que rien n'arrive sans son ordre ou sa permission, ne se demandent pas pourquoi Il l'a permise.

La Cathédrale de Reims, c'est la cathédrale du Baptême des Francs, où fut conclue l'alliance quatorze fois séculaire de nos pères avec le Christ, renouvelée au sacre de chacun de nos rois.

Or, avant la guerre, il a pu sembler que la France avait oublié son baptême et rompu son alliance avec le Christ.

Ne serait-ce point pour la lui rappeler que la Providence a souffert que les descendants des vaincus de Tolbiac la blessassent au cœur, en frappant la cathédrale qui en est le monument ?

Beaucoup de Français l'ont pensé, et je ne crains pas de dire que je suis de ceux qui en sont profondément convaincus.

Le vieux Sicambre qui avait incliné son front dans la main de

saint Remi, relevait la tête. Reconnaissant les droits de Dieu sur les peuples, il conspirait de ne laisser à Dieu et à son Christ aucune place dans notre vie et dans nos institutions nationales. Il voulait ériger l'athéisme en doctrine sociale, en régime politique.

Il ne réussira pas, nous l'espérons bien. Mais s'il a pu déchirer le Concordat officiel qui liait l'Etat à l'Eglise, il n'a pu rompre le Concordat populaire qui attache au Christ l'âme de la France.

Non ! le peuple de France ne reniera pas la Religion qui fut pendant tant de siècles celle de ses pères ; la Religion qui a été si intimement mêlée à notre vie nationale ; qui a béni nos drapeaux avant toutes nos guerres, et chanté le *Te Deum* de toutes nos victoires ; qui a produit chez nous tant de héros, tant de génies et tant de saints ; à laquelle nous devons nos plus beaux monuments et nos plus illustres chefs-d'œuvre, et, avec la foi, la primauté de la civilisation.

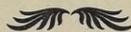
Ah ! si, un jour — pourquoi ne me serait-il pas permis d'en formuler le vœu et d'en exprimer l'espérance ? — les hommes qui ont l'honneur de représenter la France devant Dieu et devant le monde, avaient l'heureuse pensée de venir à Reims renouer l'antique alliance qui a valu à notre patrie tant de siècles de grandeur, avec quel enthousiasme le successeur de saint Remi leur ouvrirait les portes de la Cathédrale !

Tous les peuples de l'univers, à l'exception de nos seuls ennemis, applaudiraient à ce geste magnifique qui réjouirait la terre ; et l'histoire de la France continuerait de nouveau d'être appelée *Gesta Dei per Francos*.

[Mais, dans mes vœux, je ne veux point, Messieurs, séparer la Belgique de la France. Reims et Louvain se relèveront de leurs ruines. La Belgique et la France, sœurs dans la foi, sœurs dans le sacrifice, sœurs dans la victoire, reprendront dans la paix, par le travail, par la concorde, par la fidélité du peuple à Dieu et à son Christ, à son Évangile et à son Église, la prospérité de leurs plus beaux jours, et ce sera la juste récompense du sang qu'elles ont versé en commun pour la défense des grands principes de justice et de fidélité aux traités qui sont le fondement et la sauvegarde de l'indépendance des peuples de la paix du monde et de la civilisation.

C'est mon vœu le plus ardent et ma plus ferme espérance.

† L. H. CARDINAL LUÇON,
Archevêque de Reims.



Gand-bilingue au nom de la raison et de la liberté

Bruxelles, le 30 décembre 1922.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans son « éditorial » du 22 décembre, la *Revue Catholique* croit devoir m'administrer la fêrule à propos de mon opposition à la « flammisation » de l'Université de Gand. Elle voudra bien, je l'espère, accueillir ma défense avec la même bonne grâce qu'elle avait apportée à solliciter de moi, pour le même numéro, le texte d'une étude sur « les Étapes de l'antialcoolisme ».

Après avoir réclamé et proposé en 1921, au nom du Gouvernement, la création à Gand de cours flamands, j'ai dit à la Chambre que la suppression des cours français, qui rendent service à de nombreuses familles belges et qui contribuent au rayonnement scientifique de notre pays, m'apparaîtrait comme un crime contre l'esprit. « Ce n'est qu'un mot », dites-vous. Soit. Et je reconnais même que le mot n'est pas de moi. Il n'est que la reproduction d'un mot de Godefroid Kurth qui, aussi attentif et dévoué que je veux l'être moi-même aux intérêts de ses concitoyens de langue flamande, disait de cette suppression : « Ce serait un crime de lèse-civilisation ».

A ce mot, vous répondez que ce serait un « crime contre la Patrie » d'exaspérer la querelle linguistique « par une solution qui à tort ou à raison (*sic*), les Flamands rejettent ».

« A tort ou à raison... Ceci n'est plus un mot. C'est toute une philosophie et c'est toute une politique. Mais cette philosophie et cette politique pourraient, hélas ! nous mener très loin !

Il y a deux mois, vos lecteurs lisaient dans la *Revue Catholique*, au-dessus de votre signature, les lignes que voici : « Il est incontestable que le mouvement flamand tend à l'unilinguisme en Flandre. Les vrais

chefs du mouvement, connus ou occultes, possédés de l'idée racique et culturelle, rêvent certainement d'une Flandre complètement et exclusivement flamande. Beaucoup même, et ce sont les plus logiques, iraient jusqu'à la séparation et à l'autonomie pour hâter, fût-ce par des moyens aussi radicaux, l'avènement d'une Flandre vraiment elle-même, réalisant enfin toutes les possibilités de l'âme flamande. C'est fou, mais cela est ».

Si votre formule « A tort ou à raison » était exacte, il faudrait pourtant laisser s'accréditer, voire triompher de telles folies, chaque fois qu'on invoquera, en leur faveur, le sentiment du « peuple flamand ».

J'estime, pour ma part, que le devoir de tout bon citoyen, placé en face de la thèse de l'unilinguisme dans les provinces flamandes, est d'opposer les droits de la raison et de la liberté aux partis pris de la passion et de la contrainte. Prétendre faire l'apaisement en supprimant à l'Université de Gand des cours français dont des milliers de familles flamandes réclament le maintien, c'est un leurre. Se borner à répéter : « Gand-flamand pour éviter pire », c'est se déforcer vis-à-vis des autres revendications du « minimum », sinon du « maximum programma », qui, demain, prétendront se réclamer, elles aussi, du sentiment populaire. Pour éviter pire... A tort ou à raison... Gribouille ne raisonnait pas autrement lorsqu'il se noyait pour échapper à l'averse.

Qu'il y ait désormais à Gand, dans les Facultés comme dans les Écoles spéciales, des cours flamands à côté des cours français, voilà le bon sens, voilà la justice, voilà la liberté. Donnons, si on le veut, le flamand comme langue administrative à l'Université gantoise, par extension de la législation existante, j'y consens volontiers. Admettons, avec M. Wauters, que, si les cours français devaient cesser d'être fréquentés par un nombre raisonnable d'étudiants, il n'y aurait pas lieu de les maintenir au programme, puisqu'en ce cas leur suppression résulterait non plus de la loi, mais de la libre volonté des familles.

Mais ne supprimons pas — sans aucune raison plausible ou avouable — un corps d'enseignement qui rend depuis cent ans d'incontestables services. Et rappelons-nous qu'en matière d'enseignement, plus qu'en toute autre matière, toute la tradition et la force du parti catholique sont et demeurent dans le sens de la liberté.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

H. CARTON DE WIART.



Réponse au précédent

Quand il me revint que M. Carton de Wiart avait trouvé désobligeant que la *Revue Catholique* ait cru pouvoir le critiquer dans un numéro où — simple coïncidence d'ailleurs — son nom figurait au sommaire, je lui offris immédiatement les colonnes de la *Revue* pour exposer à l'élite catholique du pays, le sens et les raisons de son intervention au Parlement.

La lettre publiée ci-dessus appelle une courte réplique.

Nous ignorons où, et quand, Godefroid Kurth prononça la phrase citée par l'honorable Ministre d'État ; la question reste ouverte de savoir s'il l'eût dite dans les circonstances actuelles ; mais, l'eût-il fait, que nous eussions trouvé que ce n'était là qu'un mot, et même un mot malheureux, qui a l'air de signifier quelque chose et qui ne résiste pas au plus léger examen. C'est une de ces formules qui semblent claires, parce qu'elles cristallisent tout un ensemble de sentiments, très vifs, vagues et imprécis, mais formules qui en réalité sont parfaitement inintelligibles.

M. Carton de Wiart me reproche l'« à tort ou à raison » de la phrase : « Ne pas apaiser la querelle linguistique, mais l'exaspérer par une solution qu'à tort ou à raison les Flamands rejettent, serait un crime contre la Patrie ».

Cet « à tort ou à raison » n'a évidemment qu'une valeur relative. L'idée est claire. Les flamingants refusent de céder quoi que ce soit sur telle solution qu'ils ont d'ailleurs, de par

la Constitution et les lois existantes, le droit de promouvoir. Leurs adversaires s'obstinent de leur côté.

Ce qui domine le débat, c'est LA NÉCESSITÉ D'UNE SOLUTION. Dès lors, que les flamingants aient, à vos yeux, tort ou raison de se buter, *comme il faut aboutir*, et que la solution acceptée par les flamingants, si elle heurte vos convictions personnelles, respecte dans sa lettre les principes de notre droit public, ce serait un crime contre la Patrie que d'entretenir une querelle mortelle pour l'unité du pays. C'est ce que M. Renkin a admirablement mis en lumière : « *Ce qui, dans mon opinion, domine ce débat, c'est qu'il faut mettre fin à la querelle linguistique et qu'on ne peut y mettre fin si l'on n'adopte pas une formule qui soit acceptée par les Flamands. Tel est le critère qui doit nous guider* ».

* * *

En citant ce que j'ai écrit il y a deux mois sur la mentalité flamingante, M. Carton de Wiart oublie, me semble-t-il, que ce qui est en question ce n'est pas ce que les flamingants pensent, mais le texte qu'ils proposent. Pour ce qui est de ce texte, la *preuve* n'a toujours pas été fournie qu'il est contraire à la raison et à la liberté.

Ce n'est pas parce que Gand-flamand (M. de Liedekerke expose dans ce numéro la portée exacte du projet voté) « se réclame du sentiment populaire » que cette solution est la moins mauvaise des solutions en présence, mais parce que toute autre solution entraînera des inconvénients supérieurs à ceux que présente Gand-flamand. Quand donc surgiront demain des revendications nouvelles, ce n'est pas au critère du « sentiment populaire » que l'on recourra ici pour les juger. Leur licéité et l'action qu'elles auront sur la réalité belge les feront trouver bonnes ou mauvaises.

* * *

M. le Ministre ne répond pas aux objections faites aux différentes formules de dédoublement : lutte entretenue, opposition permanente de deux « nationalismes » exaspérés, drainage vers Gand de nombreux jeunes gens catholiques. Elles ont pourtant rallié à Gand-flamand, comme à un moindre mal, nombre d'esprits que n'égare pas la passion racique.

Quant aux raisons pour lesquelles il faut — non pas supprimer — mais transformer un corps enseignant, inutile d'y revenir, nos lecteurs les connaissent.

Il reste, de la lettre que l'on vient de lire, qu'il est affirmé une fois de plus que le projet voté aux Chambres établit la contrainte et blesse la liberté. Il me faut bien souligner qu'une fois de plus aussi aucune *preuve* n'est apportée à l'appui de cette affirmation.

* * *

Dans la lettre adressée le 23 décembre aux étudiants catholiques de Gand, M. Carton de Wiart écrivait :

« *Pour ne pas parler de l'intérêt national, toute la tradition catholique proteste contre une solution qui méconnaît de façon flagrante la liberté des familles. Contre cette liberté on invoquerait en vain je ne sais quel exclusivisme régional. « Quand l'Etat, disait Montalembert, fait intervenir la main de sa police ou la férule de son pédagogue entre moi et mon enfant, il viole ma liberté dans son asile le plus sacré et il commet envers moi l'usurpation la plus coupable... »*

C'est là placer la discussion sur un terrain où elle n'a que faire, et M. le Ministre me permettra de lui faire observer que les paroles de Montalembert s'appliquant au MONOPOLE d'enseignement revendiqué par l'État, et pas du tout à l'en-

seignement d'un État qui reconnaît la liberté d'enseignement, ces paroles n'ont rien à voir ici. Si elles avaient le sens que leur prête M. Carton de Wiart, elles devraient conduire celui-ci non pas à demander le maintien de Gand-français, mais à exiger la suppression de tout enseignement d'État.... Ce que combattait Montalembert, c'est le pédagogue d'État *obligatoire* entre lui et son enfant.

Or, la solution soumise au Sénat ne méconnaît *en rien* ni la liberté d'enseignement (il s'agit simplement de la modalité d'un enseignement existant), ni la liberté des familles. Elle enlève à certaines familles des Flandres un privilège dont l'intérêt général exige le sacrifice, et fait rentrer ces familles privilégiées dans le droit commun de toutes les familles belges qui ne sont pas fixées à proximité d'une université.

Abbé R. G. VAN DEN HOUT.



Encore le Congo et l'Est-Africain

Sous le titre : « Notre voisin de l'Est... au Congo », la *Revue Catholique des Idées et des Faits* a inséré dans son numéro du 29 décembre une réponse très courtoise de M. Pierre Daye à mon article : « Notre Colonie et l'Allemagne ». Je me réjouis d'avoir provoqué cette réponse, qui dissipe un fâcheux malentendu sur la question posée dans ces termes : « Ne rendrait-on pas leurs colonies aux Allemands ? » Je constate avec satisfaction que mon contradicteur me donne entièrement raison sur les cruelles méthodes de colonisation allemande envisagées au point de vue de l'humanité, de la civilisation et du sort des noirs. Nul mieux que lui d'ailleurs ne connaît l'Est-Africain : il y a fait la guerre, et il a écrit à ce sujet un très beau livre, *Avec les vainqueurs de Tabora*, qui constitue une contribution à l'histoire de la conquête des colonies allemandes d'Afrique, et qui s'ouvre par une préface de M. Jules Renkin, qui fut l'organisateur de nos splendides victoires. Il eût été incompréhensible qu'un soldat de notre armée coloniale qui a pris une part glorieuse à la campagne militaire poursuivie dans le but de chasser les Allemands de l'Afrique Orientale. Par bonheur, nous pouvons remettre les choses au point.

« Je n'ai jamais éprouvé, dit M. Pierre Daye, de joie aussi vive que quand j'ai appris que le dernier pouce de territoire était enlevé, en Afrique, à nos ennemis d'hier. » Voilà une déclaration que je suis heureux d'avoir amenée, et qui se concilie assez peu avec la thèse contre laquelle je me suis élevé. Malgré cet aveu qui lui fait honneur, par une étrange contradiction M. Pierre Daye persiste dans sa thèse en disant que nous serons peut-être un jour « très heureux d'avoir, en Afrique, l'appui des Allemands contre les envahisseurs britanniques ou sud-africains ». Quelle illusion de compter sur l'appui des félons qui, depuis que Lemana les arrêta à Liège et prépara ainsi leur défaite finale, ont contre les Belges une haine plus tenace encore que contre leurs ennemis héréditaires ! Peut-on raisonnablement espérer qu'ils nous traiteront jamais en amis ?

Lorsque M. Pierre Daye visita Dar-es-Salam, autrefois la plus belle ville de la côte orientale d'Afrique, il fut vivement frappé de la décadence, de l'aspect de ruine et de l'abandon de l'ancienne colonie allemande, et il trouva l'explication de ce fait dans certains bruits d'après lesquels les Anglais videraient cette colonie au profit du Kenya et de l'Ouganda, et auraient l'intention de la rétrocéder ensuite aux Allemands. C'est mal connaître les Anglais que de leur prêter une pareille générosité. Ce qu'ils tiennent, ils le tiennent bien, comme le montre toute leur histoire coloniale. On peut douter qu'ils eussent restitué Java à la Hollande en 1816, s'ils en avaient connu la valeur, et s'ils n'avaient été encore dans l'ivresse du triomphe au lendemain de Waterloo, pleins de reconnaissance envers la Hollande qui leur avait facilité le succès. Pour une fois que l'Angleterre rendit le bien d'autrui, ce fut dans une heure d'oubli. Sauf Java, ils n'ont jamais restitué aucune colonie.

C'est ce dont l'auteur de la réponse à mon article semble s'être convaincu depuis sa chronique coloniale du 1^{er} octobre. Il reconnaît aujourd'hui qu'il reste fort douteux que la Grande-Bretagne consente à se dessaisir de l'Est-Africain. Si elle n'y consent pas, la question de la

rétrocession à l'Allemagne ne se pose plus. Envisageant l'hypothèse où elle y consentirait, l'auteur des chroniques coloniales lance une suggestion nouvelle, qui implique la renonciation à la thèse contre laquelle j'ai protesté. Ce n'est plus à l'Allemagne, mais à l'Italie qu'il veut offrir le cadeau. J'aurais mauvaise grâce à ne pas approuver sa suggestion, puisque j'ai moi-même suggéré l'idée de céder l'Est-Africain à une autre puissance que l'Allemagne. L'Italie, qui fut à nos côtés dans la guerre mondiale et qui protesta contre la violation de notre territoire par l'empereur parjure, serait pour nous, en Afrique, une voisine amie. A tort M. Pierre Daye prie qu'on ne trouve point sa suggestion folle. Je serais aussi heureux que lui qu'elle pût intéresser les Italiens qui sont vraiment trop mal partagés en Afrique. Puisse-t-ils trouver une *combinazione* qui, tout en réglant avec la France la question de Tunisie, donne satisfaction et à l'Angleterre, et à la France, et à la Belgique.

Combien je me réjouirais que l'idée lancée par un de nos plus sympathiques coloniaux amenât une solution qui nous mettrait complètement d'accord !

JULES LECLERQ.

Membre de l'Académie Royale de Belgique,
Ancien Président de la Société de Géographie.



Romantisme et nature humaine

La lutte entre romantiques et classiques n'est qu'une forme du conflit éternel entre la chair et l'esprit. Elle ne date pas du début du dix-neuvième siècle ; elle remonte — pour m'en tenir à la littérature — aux premiers temps où les hommes exprimèrent en des œuvres d'art leurs sentiments et leurs idées. On le peut sans crainte affirmer *a priori*, car c'est une suite de la nature humaine.

Dès que l'homme a voulu être artiste, c'est-à-dire exprimer ses idées en s'adressant à la fois à la raison, à l'imagination et à la sensibilité de ses semblables, il s'est trouvé des écrivains qui ne respectèrent pas la hiérarchie de ces facultés et qui accordèrent une prépondérance injustifiée à l'imagination et au sentiment. C'était fatal, étant donnée la faiblesse de la volonté humaine, étant donné le désordre introduit dans la nature de l'homme par le péché originel et par sa conséquence, la concupiscence. Fatal, dis-je, non pas pour chaque individu — puisque chacun gardait sa liberté — mais pour l'ensemble, en ce sens que, vu l'infirmité humaine, non nombre d'hommes, en art comme en morale, céderaient à l'attrait des sens plutôt qu'aux invites de la raison.

Or, du moment qu'un artiste s'abandonna ainsi aux penchants inférieurs de sa nature, il fit du romantisme avant la lettre. Qu'on tourne et retourne la notion du romantisme, que les manuels le définissent de dix façons différentes, que les uns mettent son caractère essentiel dans le personalisme, les autres dans la mélancolie, ou dans l'amour de la nature, ou dans le mépris des règles, ou dans le nationalisme littéraire, toujours, au fond de tout cela, se trouve l'importance exagérée accordée au sentiment ou à l'imagination ; toujours, à l'origine, se découvre une même tendance, la révolte des facultés inférieures contre la raison, la rébellion de la chair contre l'esprit.

Le romantisme n'est donc pas une manifestation réservée au dix-neuvième siècle, mais une tendance qui peut se faire jour dans toutes les littératures, sous toutes les latitudes et à toutes les époques. Les grands siècles littéraires, chez les

Grecs, les Romains et leurs héritiers, les Français, réussirent à éliminer, du moins dans leurs meilleurs écrivains, ce principe de faiblesse. Mais ces périodes de perfection n'ont jamais été fort prolongées. Presque toujours elles finissent par tomber dans l'excès de leurs propres principes, et la raideur et la sécheresse qui en sont la conséquence provoquent à son tour une réaction en faveur de l'imagination et de la sensibilité méconvenues. Tant il est difficile à la nature humaine de garder le juste milieu ! Il est rare que la littérature ne pèche pas par excès ou par défaut de raison, ou, pour mieux dire (car de raison, on n'en peut trop avoir !), par défaut ou par excès d'imagination.

* * *

Au début surtout des littératures, c'est l'excès d'imagination qui sévit !

L'exercice plénier de la raison est le privilège de l'âge adulte. L'enfant est un être d'imagination et de sensibilité. Je me hâte d'ajouter que beaucoup d'hommes et encore plus de femmes lui ressemblent sous ce rapport. Quel est l'antiféministe qui a dit que la femme est « un éternel enfant » ? Tout ce qu'on peut dire à l'honneur des hommes, c'est que dans leur sexe cet éternel enfant est moins souvent représenté, parce qu'il est plus naturel à l'homme de suivre la raison. Mais aussi, celui qui parmi eux s'abandonne à son imagination aveugle est d'autant plus coupable ; il abdique volontairement une supériorité que la nature lui a donnée et que Dieu a voulue en faisant de l'homme le guide, le conseiller et le chef de la femme. Plus encore que la démocratie, la gynécocratie est contraire à la nature humaine.

Or, l'enfance des littératures est semblable à celle de l'homme. Les jeunes littératures sont, comme les peuples primitifs, éprises de tout ce qui frappe l'imagination. Elles seront presque toujours romantiques, si pas de nom, du moins de fait. L'image et le sentiment prédomineront en elles. Elles s'adressent d'ailleurs forcément au peuple, qui, lui aussi, est un éternel enfant, d'une grande impressionnabilité.

Les littératures populaires sont romantiques. Que de romantisme dans le théâtre espagnol du xvi^e siècle ! Quel pessimisme romantique dans la poésie de François Villon, qu'Emile Faguet appelle « le poète de la mort », tout comme Alfred de Musset disait du plus désespéré des romantiques italiens :

Sombre amant de la Mort, pâle Leopardi !

Si Shakespeare est romantique, bien qu'il n'écrive guère pour le peuple, c'est que ses œuvres sont faites pour une nation qui, dans ses divertissements littéraires comme dans ses distractions dominicales, s'est toujours distinguée par une plus grande ingénuité, par un goût plus prononcé pour les jeux et les sports, pour les « histoires » fantastiques et les aventures abracadabrantes, en un mot, pour une plus grande puérité.

Qu'y a-t-il de plus romantique que le guignol, ou que son succédané d'aujourd'hui, le cinéma ? C'est qu'au peuple il faut des intrigues rapides et mouvementées, des péripéties variées, des coups de théâtre à grand effet, des duels, des assassinats, des conspirations, de la sorcellerie, et de grands sentiments faciles à démêler et aisés à provoquer, en un mot, tout ce qui émeut vivement, tout ce qui impressionne et passionne, fait pleurer à chaudes larmes ou rire à gorge déployée. Le théâtre de Victor Hugo, les romans d'Alexandre Dumas donnaient tout cela, et ce fut l'âge d'or du romantisme français.

Et si, aujourd'hui encore, la généralité des jeunes gens et la majorité de ce qu'on appelle le grand public sont plus épris des œuvres romantiques que des classiques, c'est que la masse de l'humanité sera toujours — qu'on me permette cette vérité

de La Palice — plus sensible au sensible qu'à l'intellectuel, et qu'elle confondra souvent le beau avec l'impressionnant et l'émotion esthétique avec l'émotion tout court.

Il y a des chances pour que celui que les Anglais appellent *the man in the street*, c'est-à-dire l'homme pris au hasard, apprécie davantage *Hernani* que *Britannicus*. Le drame de Victor Hugo est chose visible et palpable, tout en contrastes violents et en effets inattendus, aussi impressionnante que l'accident ou le crime dont on serait par hasard le témoin, tandis que la tragédie de Racine est tout intérieure, toute spirituelle, qu'elle ne se manifeste pas par de grands mouvements de scène, mais que les dialogues ne font que refléter la lutte entre les âmes.

Pour apprécier à sa valeur le théâtre de Racine, il faut une éducation plus raffinée, une psychologie plus profonde, une culture et en effets inattendus, aussi impressionnante que les œuvres classiques s'adressent à une élite.

Résignons-nous à voir se perpétuer la lutte entre romantiques et classiques. Une bonne partie du public sera toujours incapable de s'élever à la hauteur des œuvres classiques.

On n'impose à personne l'admiration de Pascal ou de Bossuet. Si cette admiration ne s'impose pas elle-même à un esprit, il est inutile de perdre son temps à le convaincre par une démonstration aussi inintelligible pour lui que ces auteurs eux-mêmes. Prouver à l'épicier du coin par des raisonnements philosophiques que le *Cid* est plus beau que les aventures de Charlot qui excitent son enthousiasme au cinéma, est une entreprise aussi vaine que de démontrer à un nègre du Congo que la Neuvième Symphonie de Beethoven est supérieure à la musique du jazzband.

Pour l'intelligence de *Ruy Blas*, des *Misérables*, de *Jocelyn*, des *Trois Mousquetaires*, il ne faut pas une grande maturité d'esprit ; il suffit d'avoir une certaine réceptivité pour le sentiment et l'imagination qui foisonnent dans ces œuvres. Pour goûter comme il convient *Cinna*, ou *Athalie*, ou *Le Misanthrope*, ou *la Princesse de Clèves*, ou *l'Histoire des Variations*, il faut d'abord tout autant d'imagination et de sentiment, et de plus une vigueur de pensée, une justesse de raisonnement, une dose de bon sens et de bon goût qui ne s'acquiert qu'à la longue.

Celui qui n'a pas cette formation trouvera ces dernières œuvres sèches et ennuyeuses, alors qu'une intelligence qui a reçu l'éducation littéraire appropriée y puisera des jouissances exquisées et toujours renouvelées. Les impressions d'art qu'elle en rapportera seront parfaites en ce sens qu'elles donneront cette satisfaction pleine et sereine qui est le propre effet du chef-d'œuvre. Celui-ci apporte à toutes les facultés l'aliment qui leur convient, sans nuire jamais à l'harmonie qui doit régner entre elles.

* * *

Ces principes sont simples assurément, tirés qu'ils sont tout vifs de la nature humaine. Et cependant, que de fois les critiques ne les perdent-ils pas de vue !

On en a eu une preuve nouvelle dans la polémique qu'a soulevée un judicieux article de M. José Vincent à propos d'*Un Jardin sur l'Oronte*. Dans cette polémique, M. Barrès lui-même et ses défenseurs se proclament les avocats des droits de l'art, mais ils oublient qu'une belle œuvre d'art littéraire ne frappe pas seulement l'imagination et n'excite pas seulement la sensibilité, mais doit surtout satisfaire l'intelligence.

Il faut toujours en revenir à ce principe fondamental : C'est à l'homme tout entier, raison, cœur et imagination, que s'adresse l'art. Et la beauté de toute œuvre d'art exige comme

condition *sine qua non* que cette hiérarchie des facultés soit respectée. Sans cette condition, il peut y avoir des éléments de beauté dans l'œuvre envisagée, mais elle ne donnera pas cette satisfaction complète que produit le chef-d'œuvre sorti d'un génie complet pour impressionner l'homme complet.

Chan. PAUL HALFLANTS.



Gand-flamand aux Chambres

Maintenant qu'un calme relatif a succédé aux tempêtes des derniers jours, je crois qu'un coup d'œil rétrospectif sur les discussions de la Chambre peut aider à mettre bien des choses au point, et faciliter aux esprits sages et modérés de tous les partis, à créer une opinion publique de bon sens.

A la suite des votes émis par la Chambre le jeudi 30 novembre, la proposition des frontistes : « suppression radicale de l'Université française de Gand », et la proposition socialiste : « création d'une Université flamande à Anvers », étant écartées, la Chambre ayant décidé de discuter la proposition Van Cauwelaert, amendée par la Commission, comment se présentait le problème ? Tel est le point que je chercherai à mettre en lumière.

Qu'il me soit permis, avant d'aborder le fond de mon sujet, de dire quelques mots des deux propositions rejetées, et des motifs pour lesquels, selon moi, elles le furent.

La proposition de suppression de l'Université de Gand, proposée par les députés « frontistes », ne fut pas même défendue par ses auteurs ; c'est assez dire qu'elle ne répondait peut-être même pas aux désirs de ceux-ci.

La proposition « Meysmans », rejetée par 109 voix contre 65 et 6 abstentions, le fut par toute la droite, mais a recueilli quelques voix que je puis qualifier de hasard, à gauche, parce que dès ce moment certaines fractions des gauches libérales et socialistes, voulant indiquer leur aversion à la moindre modification apportée au régime de l'Université de Gand, désiraient faire connaître que, plutôt que de se rallier à une modification quelconque de celle-ci, elles voteraient même un projet qualifié de dangereux par beaucoup d'entre eux (Monsieur Janson, entre autres), pour éviter, disaient-elles, un plus grand mal.

A la suite de ces votes la Chambre ne se trouvait plus que devant la proposition de transformation de l'Université de Gand, la proposition de M. Mechelynck, « de créer une Université flamande n'importe où, mais pas à Gand », ayant été virtuellement rejetée en même temps que la proposition Meysmans. Il est possible cependant que le projet Mechelynck, quoique inorganique, eût pu rallier un certain nombre de suffrages, si la proposition de la Commission avait été rejetée, afin d'éviter un procès-verbal de carence. Mais il est peu probable que la droite l'eût acceptée, car toutes les objections que celle-ci, par l'organe de ses orateurs, avait fait valoir au projet Meysmans, s'appliquaient au projet Mechelynck.

Sur la proposition Van Cauwelaert, amendée par la Commission, allait se livrer le combat décisif.

Deux partis s'établirent de suite :

L'un mené avec une intransigeance complète, et une nervosité souvent peu aimable par M. Hymans ; l'autre mené par le rapporteur M. Poulet.

Les deux partis paraissaient à peu près de forces égales ; au milieu d'eux, comptant les coups, se tenaient les indécis.

C'est alors qu'intervint le ministre des Sciences et des Arts, qui esquissa un nouveau genre de dédoublement, appelé depuis lors « doublement » mais qui ne fut repris par personne. Pourquoi ? Parce que, en réalité, comme l'a très bien fait observer le rapporteur, si l'on avait voté le texte proposé par M. Hymans, rien n'empêchait que l'enseignement fût établi à Gand suivant la formule « Nolf » ou celle de dédoublement, ou les deux formules à la fois.

Tâchons de voir pourquoi cette, ou plutôt ces formules n'ont pu satisfaire les deux camps en présence et pourquoi finalement celle de la flamandisation l'a emporté de quelques voix.

Le dédoublement « Nolf » ne convenait pas à la partie flamande

de la Chambre, parce qu'il ne donnait que peu de garanties au point de vue de l'enseignement, peu ou point au point de vue linguistique, à moins d'imposer une contrainte aux élèves, et pas du tout au point de vue de la viabilité de l'Université de Gand.

Au point de vue de l'enseignement, il donnait peu de garanties ; en effet, quels sont les professeurs qui eussent sérieusement désiré répéter leurs cours dans les deux langues, et qui l'eussent bien fait dans les deux langues ?

Au point de vue linguistique, à moins d'imposer aux élèves la contrainte de passer leurs examens, pour une part à déterminer, dans les deux langues nationales, qui nous eût donné la preuve, que les jeunes gens sortis de Gand connussent d'une façon approfondie et le flamand et le français, et si cette obligation était imposée n'aurait-elle pas fait fuir les élèves, qui peuvent passer leurs examens dans l'une ou l'autre des institutions actuelles, y compris le jury central, sans se soumettre à de semblables exigences ? C'était infailliblement faire le vide autour de Gand, tuer l'enfant tant désiré par les Flamands avant sa naissance, et, dans quelques années, amener l'échec certain de la tentative d'instruction supérieure en flamand.

Les adversaires de ce système disaient encore, qu'au point de vue des étudiants, il pouvait présenter des inconvénients sérieux, les professeurs, sans suspecter leur absolue impartialité, pouvant involontairement favoriser ceux qui présenteraient le plus d'examens dans la langue qui avait leur préférence personnelle.

Le dédoublement tel qu'on le comprend d'habitude était, lui aussi, sujet à de graves critiques.

Tout d'abord, dans des facultés pas plus nombreuses que celles de l'Université de Gand, il devenait très difficile à organiser au point de vue pédagogique et très onéreux à maintenir.

L'on ne dédouble pas des quantités très grandes de cours où il n'y a pour ainsi dire pas d'élèves, fait qui se constate à Gand non seulement dans les cours dits scientifiques, mais même dans les cours des facultés anciennes.

Le nombre des cours où le chiffre des élèves oscille entre 0 et 20 est extrêmement considérable.

Les élèves sont trop enclins à suivre les cours des professeurs qui se montrent ou ont la réputation d'être peu difficiles lors des examens. L'enseignement souffre beaucoup de ces circonstances.

Les professeurs eux-mêmes se laissent quelquefois aller à pratiquer ce que l'on pourrait appeler « la chasse à l'élève ».

Au point de vue de la connaissance des deux parlers du pays, à moins d'imposer des examens dans les deux langues, le dédoublement ne donne aucune garantie de la connaissance du français, pour ceux qui ne suivent que les leçons données en flamand, et réciproquement.

En plus, les députés flamands, au nom de leurs électeurs et du peuple, demandaient à obtenir non pas une situation inférieure mais égale à celle faite aux sujets belges qui ont pour langue maternelle le français, ce qui n'aurait pas été le cas si l'on ne leur accordait que le dédoublement d'une Université, avec tous les inconvénients et les dangers, réels ou non, qu'ils entrevoyaient.

Nous désirons, disent-ils, ardemment une Université flamande, pour propager l'instruction dans nos populations. Depuis trop longtemps elles souffrent du manque de contact entre elles et les intellectuels. La Flandre est quelque peu bilingue aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il y a des personnes en Flandre qui connaissent le français, et il y en a beaucoup qui connaissent le flamand, mais telle ne devrait pas être la situation, il faudrait que tous les intellectuels connussent les deux langues, voilà nos desiderata.

En un mot, cette formule n'eût pu qu'être imposée par la force au pays flamand, et n'eût en rien mis fin aux querelles linguistiques ; mieux valait alors ne rien faire, car l'apaisement tant désiré par tous les bons patriotes ne se serait pas produit.

Le 19 décembre, le vote sur la proposition de l'amendement Hymans « comportant le dédoublement complet », établissait clairement cette situation, car il ne fut voté que par 8 députés des Flandres, et de ce fait rejeté par 15 voix de majorité.

Peut-être le sort de cet amendement eût-il été autre, si ses auteurs, au lieu de demander le dédoublement complet de tous les cours existants (chose reconnue impossible et impraticable même par ceux qui l'avaient présenté), s'étaient décidés à présenter un projet organisé et étudé.

Au milieu des difficultés dans lesquelles se trouvait le Parlement, certains membres se souvenaient encore qu'ils étaient chargés de voter

une loi sur l'enseignement supérieur, dont dépend en grande partie l'avenir intellectuel de la patrie.

Ce vote acquis, l'on aurait pu croire que le vote de la Commission, amendé par M. Renkin, aurait obtenu une majorité égale à celle qui avait rejeté le projet Hymans ; il n'en a rien été. Un certain nombre de membres du Parlement, n'approuvaient au fond aucun des deux projets, et furent retenus par l'argument des opposants : « Ne détruisez pas Gand ».

D'autres étaient convaincus qu'il fallait dessaisir la Chambre de la question brûlante qui depuis plus de deux mois paralysait toute son activité.

Les esprits étant butés, l'atmosphère enfiévrée, il était urgent qu'un pouvoir nouveau fût saisi de la question. Ces considérations expliquent certains votes et certaines attitudes. C'est seulement le 22 décembre que le vote final fut acté, et voici un court résumé de la loi votée.

Le dédoublement est décidé pour toutes les Écoles spéciales de l'Université de Gand (où le nombre d'élèves est suffisant pour que l'enseignement n'en souffre pas : 700 étudiants sur 1200). Une partie des cours de la faculté des Sciences l'est également, cette faculté comptant un grand nombre de cours communs avec les cours spéciaux. Dans chaque année d'études, et dans toutes les facultés, les jeunes gens devront passer un examen en français sur l'une des branches obligatoires, comportant 60 heures de cours. Pour leur permettre de se préparer à cette épreuve, il sera, dans chaque année et dans chaque faculté, donné, sur les matières à examen, un cours français au moins, comportant ce nombre d'heures de cours. La connaissance approfondie du français est garantie par cette mesure. Qui oserait soutenir, en effet, qu'un jeune homme ayant affronté cinq fois l'épreuve d'un examen en une langue, ne connaît pas fort bien celle-ci ? La liaison entre les intellectuels du pays, tant désirée par tous, est donc assurée.

De plus, sont conservés à Gand tous les cours français actuels, si les professeurs qui en sont chargés ne consentent pas à les donner en flamand.

Un changement sérieux dans l'enseignement à Gand ne se fera donc sentir que d'ici longtemps ; il permettra au législateur d'intervenir si le besoin s'en fait sentir.

Voilà le résumé aussi exact que possible de la loi votée par la Chambre et envoyée au Sénat.

Que fera celui-ci ?

Je ne suis pas prophète, mais ce que je puis certifier, c'est qu'il n'apaisera rien, s'il vote un projet qui n'est pas accepté par une majorité des sénateurs des Flandres.

Comte DE LAEDEKERKE,

Membre de la Chambre des Représentants.



De la Vanité des Prix littéraires

Les écrivains seraient-ils donc les enfants gâtés du siècle ? On le croirait à voir le nombre et la valeur des prix littéraires décernés chaque année : prix Goncourt, prix Balzac, prix Lasserre, prix Fémina-Vie heureuse, sans compter les prix de l'Académie française, des journaux, des revues et des cénacles de toutes sortes.

Je l'écrirai sans détours : Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille ! Je ne vois qu'un avantage aux prix littéraires, c'est qu'ils aident matériellement — et combien peu ! — les auteurs couronnés. Mais que de dangers ils font courir aux écrivains et à leurs œuvres ! Ne faut-il pas craindre que tous ces prix ravalent la littérature à une affaire d'argent aussi banale qu'une autre, à un métier de rapport qui tente les jeunes écrivains besogneux et leur fasse perdre de vue la dignité de leur profession ? Et en quoi les prix littéraires favorisent-ils l'écllosion de chefs-d'œuvre ? Tout le monde sait bien que ce n'est pas l'argent qui engendre le talent. Fondez en Bœotie un prix de cent mille francs à décerner chaque année et les Bœotiens resteront ce qu'ils sont.

Mais soyons justes. Nous ne sommes pas en Bœotie. Il ne reste pas moins vrai que toutes les œuvres couronnées ne méritent pas de l'être. Les membres du jury du Prix Balzac réunis pour décerner une première fois cette importante récompense gémissaient, paraît-il, avec un ensemble désolant : « Nous n'avons rien, rien, rien » et ils levaient vers

le ciel des bras désespérés quand MM. Baumann et Girandoux, devant la carence des jeunes pour qui le prix avait été fondé, risquèrent leurs candidatures. On connaît la suite. Faute de grives... et les messieurs furent couronnés. Or la critique presque unanimement affirme que les deux livres retenus par le jury sont franchement médiocres : *Siegfried* et *le Limousin* est d'une lecture assommante et *Job le Prédestiné* n'est certes pas la meilleure œuvre de M. Emile Baumann. Mais le public n'écoute plus la critique. Le tam-tam de foire battu autour des prix littéraires retient toute son attention et il se lance sur les volumes couronnés qui atteignent des tirages extraordinaires. Léon Daudet s'en vantait l'autre jour : le Prix Goncourt assurera bientôt à son lauréat le tirage à trois cent mille exemplaires. Est-ce tant mieux ? Oui, s'il n'y avait au palmarès des Goncourt que Marcel Proust, mais il y a *Le Feu* de M. Barbusse, *Néne* de M. Pérochon et cette saleté de *Batouala* de M. René Maran. Voilà un premier danger des prix littéraires, d'assurer, faute de mieux, le triomphe de médiocrités et de tromper sur leur valeur réelle ce bon public qui prend la décision du jury pour parole d'Évangile.

Et si les prix littéraires ne faisaient que surestimer des œuvres médiocres ! Mais ils assurent du même coup le succès de ces œuvres au détriment d'œuvres nettement supérieures qui, pour différentes raisons, pour n'avoir pas été soumises au jury par exemple, n'ont pas été couronnées. Veut-on un exemple ? Il est indiscutable que, pour l'immense majorité des lecteurs, *Néne*, *Batouala* et *l'Atlantide* — trois livres qu'on ne relit pas — sont de petits chefs-d'œuvre puisqu'ils ont été couronnés. Et combien parmi ces lecteurs connaissent *l'Agonie du Mont-Renaud* et *les Trous d'obus de Verdun* de M. Georges Gandy ? A propos du premier de ces livres, M. Thibaudet écrivait à peu près ceci : « Si je devais dresser un palmarès des livres de guerre, je crois bien que c'est à celui-ci que je donnerais la première place ». Cette opinion d'un critique averti me décida à lire les deux livres en question. Je les trouvai admirables et quelques personnes de goût auxquelles je les fis lire partagèrent mon avis. *l'Agonie du Mont-Renaud* et *Les Trous d'obus de Verdun* sont des œuvres aussi fortes que *Les Croix de Bois* (Prix Vie Heureuse), indiscutablement supérieures à *Civilisation* et au *Feu* (tous deux prix Goncourt), et il ne peut être question de les comparer à *Néne* ou à *Batouala* (autres prix Goncourt). Et pourtant *Batouala* atteindra demain son cent quatre-vingtième mille et les Gandy sont toujours à leur sixième ou septième édition. A qui la faute ?

On aura beau ergoter : il est souverainement déplorable qu'un prix littéraire fasse passer une médiocrité pour un chef-d'œuvre et lui assure le fort tirage au détriment d'une œuvre de valeur.

Ces réserves faites, on peut écrire que l'Académie Goncourt a été mieux inspirée cette année qu'elle ne le fut parfois. Le choix qu'elle a fait de M. Henri Béraud est assez heureux, plus heureux en tout cas que celui du mièvre M. Pérochon ou du pornographique M. René Maran. M. Henri Béraud, fait unique dans les annales du Prix Goncourt, a été couronné pour deux livres parus cette année : *Le Martyre de l'Obèse* et *Le Vitriol de Lune*. Disons de suite qu'il eût été préférable pour la réputation du lauréat que *Le Vitriol de Lune* fût seul couronné, *Le Martyre de l'Obèse* étant un de ces livres au sujet desquels Paul de St-Victor eût certainement risqué sa fameuse métaphore : que ce livre est semblable à « la mousse du champagne ; qu'on y porte le scalpel, il ne reste que des cendres ». Il ne reste rien, en effet, de cette fantaisie toute pétillante de verve et de bel esprit, mais rien que cette vérité banale : les gros, les « cent kilos » ont peu de chance d'être les préférés des femmes, car elles aiment une certaine élégance. Nous le savions déjà et vraiment il était inutile de développer ce thème en deux cent cinquante pages. M. Béraud dont le poids dépasse les deux cents livres est plus convaincu que tout autre de cette vérité-là. Aussi a-t-il dépensé beaucoup de talent pour démontrer que l'obèse est parfois un martyr. Peine perdue. Ce livre qui pouvait être très psychologique ne l'est qu'un peu, si peu qu'il ne retient pas l'attention et qu'en dépit des objurgations du martyr les maigres — et les autres aussi — ne trouvant dans ce livre que ce que l'écrivain y a mis le prendront « pour un livre gai ».

Le Vitriol de Lune n'a rien de commun avec *Le Martyre de l'Obèse* et M. Béraud doit avoir infiniment de facilité pour écrire à la suite deux livres aussi dissemblables. Après la plus haute fantaisie, un roman historique.

Les désordres de Louis XV scandalisent la France. Il est urgent de le faire comprendre au roi et de lui rappeler qu'il a une âme à sauver. Quelques pères Jésuites s'en chargent. Ils arment la main d'un désœuvré, Damiens, qui frappe le roi et le blesse au moment où il montait en voiture. Damiens est arrêté et supplicié en place de Grève. La

SALLE DE L'UNION COLONIALE, RUE DE STASSART, 34, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

sous le Haut Patronage de S. E. LE CARDINAL MERCIER

LA QUATRIÈME CONFÉRENCE AURA LIEU LE VENDREDI 12 JANVIER
par Son Altesse Royale le Prince SIXTE de BOURBON PARME
SUJET :

La politique d'équilibre et le principe des nationalités

Les Conférences suivantes seront données par :

M. LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française, Président
de la Commission des Réparations.

Mgr LUTOSLAWSKI, député à la Diète Polonaise.
Le Maréchal FRANCHET D'ESPEREY.

M. VENIZELOS, ancien Président du Conseil hellénique.

M. P. DE NOLHAC, de l'Académie Française.

M. PAUL BOURGET, de l'Académie Française.

SECRETARIAT : 38, BOULEVARD BOTANIQUE

Le prix de l'abonnement aux dix conférences est fixé à 60 frs. Pour la location s'adresser à la
Maison LAUWERYNS, Treurenberg, 36, Bruxelles.



« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.

IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



GLYCIOLA
J.C. Boldoot

*La première nécessité pour
obtenir et entretenir la Santé
de la Peau, c'est un Savon
qui réunit tous les éléments
parfaits.*

Exiger la Marque
J.C. Boldoot

217-219-221 Avenue de la Reine
BRUXELLES

*Où! c'est le savon, Glyciola, qui me donne
la beauté superbe de la Jeunesse*



MAISON PERSANE
G. CARAKÉHIAN
TAPIS D'ORIENT

Téléphone 22, Place Saint-Gudule, 22
B. 104. 20 BRUXELLES

<p>LIVRES, JOURNAUX — REVUES ET PÉRIODIQUES ANGLAIS — LIVRES EN LOCATION</p>	<p>W. H. SMITH & SON ENGLISH BOOKSHOP 78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES TÉL. 6283</p> <p>DÉPÔT CENTRAL EN BELGIQUE DE TOUTES LES PUBLICATIONS ANGLAISES & AMÉRICAINES</p>	<p>SERVICE D'ABONNEMENTS A TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS — INSERTION D'ANNONCES</p>
--	--	---

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE
Vêtements pour Hommes et Enfants
COUPE IRREPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

CH^S SACRÉ & C^{IE}

Agents de change agréés

MAISON FONDÉE EN 1875

52, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES-CENTRE
TÉLÉPH. 233-73

Succursale : 27, rue Ernest Solvay, IXELLES
TÉLÉPH. 285.54

COMpte CHÈQUES-POSTAUX 4121

Ordres de Bourse — Renseignements financiers —
Encaissement de coupons — Change
Régularisation de titres

Abonnez-vous à notre publication
LA REVUE DE LA SEMAINE
Abonnement : 10 francs l'an

Études objectives de toutes valeurs cotées ou non —
Comptes-rendus des assemblées — Physionomie
boursière de la semaine. — Relevé des cours de bourse
mis en regard des cours pratiqués huit jours
auparavant, etc.

ENVOI GRATUIT A L'ESSAI SUR DEMANDE

description de son supplice serait magistrale si elle n'était effrayante de réalisme. Mais deux amis du supplicié, le Génois Giambattista et son neveu Blaise jurent de le venger. Cette fois c'est Choiseul, ministre en disgrâce qui, inconsciemment peut-être, leur permettra d'exécuter leur dessein. Pour apprendre d'eux ce qui se passe dans l'entourage royal et préparer plus sûrement son retour, il aide les deux conspirateurs à se faire admettre comme musiciens du roi. A peine arrivé au palais, Blaise sauve d'une mort certaine la favorite du Barry qui va périr dans un incendie et Louis XV lui en est si reconnaissant qu'il décide que désormais le repas de midi lui sera servi par le « Sauveur des Grâces ». — Passons sur le procédé mélodramatique. — L'occasion est trop belle. Un jour Blaise, profitant d'un moment d'inattention du roi, mêle à sa boisson un poison étrange, le vitriol de lune, que lui a donné Giambattista. Poison mystérieux dont le Génois seul connaît la composition ; celui qui l'absorbe est pris de délire, son corps se couvre de taches livides qui font croire à la variole et il meurt rapidement. C'est ce qu'il advient de Louis XV qui meurt après douze jours, abandonné de tous pour les raisons que l'on sait.

Tel est ce roman que nous appellerions, si l'on veut, semi-historique où la part de la légende est beaucoup plus importante que celle de l'histoire. La biographie des deux assassins y est inventée de toutes pièces et aussi l'empoisonnement du roi Louis XV. M. Béraud ne nous y a pas donné le modèle du genre, à coup sûr. Nous sommes loin par exemple de *La Tragédie de Ravaillac* des frères Tharaud, mais il saute aux yeux que l'auteur du *Vitriol de Lune* connaît son métier. Son style est à la fois précis et énergique, d'une énergie sobre que l'on sent contenue à chaque page. Pourquoi M. Béraud qui écrit si sobrement ne nous a-t-il pas épargné quelques détails et quelques phrases d'un naturalisme plat et d'ailleurs inutiles ?

Mais il est temps de conclure. Le prix Goncourt nous a révélé cette année un écrivain de talent, au-dessus de la moyenne et qui peut devenir supérieur s'il se défie des sujets trop faciles. N'empêche que je veux terminer en rappelant les réserves formulées plus haut. J'y tiens, même si le lauréat du prix Goncourt est celui que je viens de dire.

MARCEL PAQUET.



Le Ku Klux Klan

Les journaux de chez nous commencent à en parler ; la presse américaine s'en occupe depuis plusieurs mois ; l'opinion publique aux États-Unis paraît s'en émouvoir.

Qu'est-ce donc que le *Ku Klux Klan* ?

Quelle est son origine ?

Quelles sont ses visées actuelles ?

Origine

En décembre 1865 l'esclavage fut aboli sur toute l'étendue du territoire des États-Unis. Un amendement à la Constitution fédérale, déclaré exécutoire en juillet 1868, reconnut la qualité de citoyens aux nègres affranchis. En mars 1870, un nouvel amendement interdit aux États de la Confédération de refuser ou de restreindre le droit de vote sous prétexte de race, de couleur ou d'une condition antérieure de servage. C'était reconnaître aux noirs les droits politiques.

Cette brusque et complète émancipation des nègres mit les anciens États esclavagistes du Sud dans une étrange situation : là où les nègres constituaient la majorité de la population ou les vit, grâce au droit de vote, supplanter les blancs dans le gouvernement et dicter la loi à leurs maîtres d'hier. Soucieux avant tout de réaliser l'égalité sociale par l'égalité politique qu'ils venaient de se voir octroyer, ils réalisèrent de façon tangible cet idéal de leurs rêves en s'accordant, notamment, le droit de s'asseoir dans les hôtels et les lieux publics aux mêmes places que les blancs.

Ceux-ci ne souffrirent pas l'« affront » et se regimbèrent sous

le coup d'une profonde animosité raciale. L'administration des affranchis était d'ailleurs lamentable et ruineuse : maints États du Sud couraient à la banqueroute et au gâchis. La seule façon, pour les blancs, d'échapper à la débâcle, était de ravir le pouvoir aux nègres et pour cela de leur en arracher l'instrument, le droit de vote. Ils y parvinrent par l'intimidation.

Un des organismes qui contribuèrent le plus efficacement à restaurer la domination blanche par l'élimination des nègres fut le *Ku Klux Klan*.

Le K. K. K., ou « royaume invisible », était une société secrète. Fondé peu après la guerre de sécession dans l'État de Tennessee, il ne tarda pas à se répandre dans le Sud et à y étendre des ramifications disciplinées, organisées et inspirées par des chefs investis de titres résonnants : le grand Sorcier, le grand Dragon et le grand Titan. Sous les ordres de cet état-major les troupes évoluaient dans le cadre des organisations locales ou « antres », dirigées chacune par un grand Cyclope.

Le *Ku Klux* opérait toujours la nuit. Vêtus de longues chemises blanches et coiffés d'une cagoule, les membres des organisations locales se réunissaient en quelque endroit écarté pour discuter avec mystère des activités du Klan. Après quoi, montés sur des chevaux recouverts d'une housse blanche et chaussés de protège-sabots en feutre, ils se dispersaient dans la campagne pour y exercer leur justice.

Leurs exploits, répétés à la ronde et exagérés par l'épouvante, couraient de bouche en bouche au sein de la population nègre apeurée. Les pauvres noirs se racontaient avec frayeur les merveilles dont les *Ku Klux* étaient capables, et comment ceux-ci pouvaient se démonter en menus morceaux, se percer le cœur sans mourir, boire plusieurs seaux d'eau d'affilée et se régaler d'une friture de nègre.

Les victimes de ces raids nocturnes étaient ordinairement prévenues ; il leur était enjoint de cesser toute activité politique ou même de quitter la région. Si l'avertissement restait inefficace, le fouet ou quelque châtiment plus grave ne se faisait pas attendre : nombreux furent les nègres lynchés, écorchés, pendus ou brûlés vifs.

Le but du *Klan*, — qui n'était rien autre que d'entraver l'exercice d'un droit de vote formellement reconnu aux nègres par la Constitution, — et les excès dont il se rendit coupable, amenèrent le Gouvernement fédéral à édicter en 1871 le *Ku Klux Act*, qui commina des peines sévères contre les conspirateurs recourant à la violence pour paralyser l'exercice d'un droit accordé à tous les citoyens américains par la Constitution fédérale.

De ce jour l'activité du K. K. K. se ralentit progressivement jusqu'au moment où l'ingéniosité des Sudistes eut découvert d'autres moyens que la terreur pour dépouiller les nègres de leur droit électoral (1).

Le K. K. K. semblait ne plus devoir survivre qu'à l'état de souvenir pittoresque de la période de « reconstruction ».

Le nouveau Ku Klux Klan

Or voici que le *Ku Klux* est ressuscité.

Cette résurrection date de la guerre. C'est vers la fin de 1915, en effet, que le nouveau « sorcier impérial », William J. Simmons, réunit une trentaine de « caractères trempés » au

(1) Notamment en déniant le droit de vote à tout citoyen dont le grand-père n'était pas électeur. Cela écartait des unes la plupart des nègres sans violer la Constitution, qui ne défend de refuser le droit de vote que sous prétexte de « couleur, de race ou de servage antérieur ».

sommet d'une montagne de la Géorgie où, à minuit, l'Empire invisible sortit de sa léthargie.

Quelques mois plus tard Simmons annonçait au monde les buts de l'organisation qui n'admettait dans son sein que ceux-là qui pouvaient justifier d'un américanisme intégral : « 100 per 100 american ». Nous verrons ce qu'il faut entendre par américanisme intégral et comment le dogme fondamental du « cent pour cent » donne au K. K. K. son caractère d'hyper-nationalisme intransigeant, sectaire et despotique.

Il nous suffira, pour nous en convaincre, de nous en rapporter aux proclamations de ses chefs, et surtout d'observer l'attitude et le rôle du *Klan* dans divers événements politiques tout récents.

Objectifs du K. K. K.

Après la guerre civile, le *Klan* se donna pour mission d'assurer l'hégémonie blanche dans le Sud et de battre en brèche les droits politiques accordés aux nègres. Son américanisme d'alors se hérissait uniquement contre la race noire. A présent il s'inspire d'un programme plus vaste, tout aussi radical et autrement ambitieux : il s'emploie à combattre et à anéantir aux États-Unis tout ce qui ne peut pas justifier d'un purisme yankee absolu, c'est-à-dire, en fait, les noirs, les jaunes, les juifs, les catholiques et les étrangers. Les noirs et les jaunes, parce que l'américanisme est exclusif de toute race autre que la race blanche ; les juifs, parce qu'ils n'admettent pas la religion chrétienne ; les catholiques, parce que leur Église est gouvernée et contrôlée par un pouvoir étranger et que son attitude à l'égard des écoles publiques (laïques) et des lois du pays sur le mariage est anti-américaine.

Le K. K. K. est donc spécifiquement américain et protestant contre tout ce qui n'est pas protestant et rigoureusement américain.

Il se donne, à côté de cela, un programme plus défini et moins destructeur :

« Le K. K. K., dit le *Colonel Mayfield's weekly* (Houston, Tex.) chassera pour toujours les trafiquants d'alcool et fera assimiler à la contrefaçon la fabrication du whisky. Il donnera au pays un cinéma et une littérature sains et propres. Il refoulera les catholiques dans leurs églises et les y maintiendra. Il protégera les écoles publiques... Il veillera à ce que soient respectées les lois du pays ; il protégera les foyers ; sa conduite sera telle qu'un membre du *Klan* sera plus grand qu'un roi. Le *Klan* est l'aurore d'une vie nouvelle en Amérique. Il marque le retour aux anciens temps de la chevalerie... »

« Le *Klan* n'a pas encore pu réaliser ce programme... »

Entretiens il a fait irruption sur la scène politique et a amené l'opinion et la Presse à prendre position à son égard.

Le K. K. K. et la politique

C'est surtout dans l'Orégon et le Texas que s'est révélée la force politique du *Klan*.

En juin 1922, lors des élections primaires au poste de gouverneur de l'Orégon, le gouverneur Olcott l'emporta de fort peu sur le sénateur d'État Hall, candidat du *Klan*. Or les élections s'étaient faites principalement sur la question des catholiques et des étrangers. Cette première manifestation des tendances anti-catholiques du *Klan* fut suivie d'une mesure législative autrement plus grave pour nos amis de l'Orégon : alors que jusqu'à présent ceux-ci étaient libres d'envoyer leurs enfants aux écoles paroissiales et privées, une loi récente, votée sur l'instigation du *Klan*, rend obligatoire la fréquentation des écoles publiques (laïques) par tous les enfants de 8 à 16 ans. Cette mesure, dirigée contre les catholiques constitue,

aux dires du *Sun* (Baltimore), un véritable provocation à la guerre civile. Ajoutons que sous prétexte d'américanisme elle est nettement contraire à la Constitution fédérale. On assiste de ce fait à une violation flagrante des vrais principes américains par ceux-là mêmes qui s'en proclament les seuls champions...

Dans le Texas, le candidat démocratique au siège sénatorial était un suppôt du *Klan* : E. B. Mayfield. Il fut élu, le 7 novembre dernier, sur un programme protestant, prohibitionniste, anti-juif et anti-catholique.

Les adversaires du K. K. K.

Cette entrée en scène du K. K. K. est loin d'être vue d'un bon œil aux États-Unis, et ses grandes proclamations ne sont pas également appréciées de tout le monde. Arguant d'un patriotisme élevé et dont, à l'entendre, il aurait le monopole, le *Klan* se découvre la mission sublime de punir le vice, de récompenser la vertu, et de prêter à la loi l'aide puissante de son bras armé.

A quoi la majorité de la Presse répond très justement que si le Droit doit être respecté, le maintien de l'ordre et le redressement des torts n'incombent nullement à un groupe de citoyens, là où existe un pouvoir constitué.

Le mouvement est énergiquement réproposé, entre autres journaux, par le *Bee* (Sacramento), qui le qualifie d'« infâme ». « S'il devenait permanent, affirme l'*Eagle* (Brooklyn), il constituerait pour le pays un danger énorme. » Le *World* (New-York) n'est pas moins sévère : « Son but est subversif : il veut substituer au gouvernement constitutionnel un gouvernement à sa façon, tyrannique et intolérant. » Le *Free Press* (Detroit) conclut : « Si le K. K. K. insiste pour s'imposer sur la scène politique, les bons citoyens devront lui montrer le chemin de la porte. »

Le Gouverneur de la Louisiane en juge de même lorsqu'il réclame contre le *Klan* l'aide de Washington ; plusieurs États se déclarent prêts à se ranger à ses côtés pour livrer au *Klan* une bataille rangée.

Le Gouverneur du Kansas n'est pas plus tendre. Il stigmatise le K. K. K. de deux mots : intolérance religieuse et haine de races.

A New-York, dans un discours prononcé récemment par l'ancien ambassadeur des États-Unis à Berlin, M James Gerard, celui-ci déclare aux Juifs : « N'agissez pas contre le *Klan*. Laissez-nous, à nous Protestants, le soin de lui faire son compte. Comme Américains, nous ne pouvons tolérer son existence. »

Discours qui ne témoigne pas d'une grande reconnaissance à l'égard d'une organisation qui déploie un beau zèle à soutenir le protestantisme, souvent même de façon tapageuse et gênante pour ceux à qui s'adressent ses hommages. C'est ainsi que l'on a vu des Klans locaux assister en corps à un office religieux et offrir publiquement un cadeau au pasteur dont on voulait reconnaître les bonnes dispositions ou solliciter les faveurs.

On a dit le K. K. K. affilié à la *Franco-Maçonnerie*.

Le grand maître de la grande loge de l'État de New-York se défend de pareilles accointances : « Les maçons sont absolument adversaires du K. K. K. qu'ils considèrent comme opposé à l'esprit américain et à l'esprit maçonnique. Il y a peu de maçons qui soient membres du *Klan*, et nous les considérons comme de mauvais maçons... »

Les Juifs ne ménagent pas leurs imprécations à l'adresse du *Klan*. A un récent congrès tenu à New-York, les délégués de 250 organisations juives ont résolu de se joindre aux groupes

qui combattraient le K. K. K., adversaire de l'idéal américain et oublieux de l'esprit de la démocratie américaine.

Quant aux *Catholiques*, ils dénoncent le *Klan* comme un « fanatisme organisé et un nationalisme bigot », une organisation subversive, qui a l'audace de soutenir que serait chrétien et américain un gouvernement issu du *Klan*, établi par lui et dans son intérêt.

Il semble bien que tous les motifs de l'opposition soulevée par le K. K. K. soient justement synthétisés dans un article de l'*Atlantic Monthly* où nous lisons : « Dans une communauté composée de Juifs et de Gentils, de Catholiques et de Protestants, de blancs et de noirs, et où la vie et le progrès ne sont possibles que moyennant l'aide et la collaboration fraternelle de tous, une organisation pareille (le K. K. K.) vient semer la discorde, la haine de races, la dissension religieuse et l'intolérance. Quelles que soient ses aspirations réelles, elle ne peut que susciter la suspicion et la défiance parmi les membres de la communauté. Elle paralyse la coopération. Elle méconnaît le principe du Christianisme. Elle viole le droit, la justice et l'équité. C'est de bon civisme que de s'opposer activement et ouvertement à ce qu'elle s'implante dans une collectivité ».

Le succès du K. K. K.

Violamment combattu, le K. K. K. n'en a pas moins résisté jusque ici aux assauts qu'on lui a livrés. Qu'est-ce qui explique cette vitalité ?

Deux facteurs peut-être :

L'esprit nationaliste ; la mentalité mystique des Américains.

Pour ne s'arrêter qu'à ce dernier facteur, il reste à examiner cet aspect du *Ku Klux Klan* qui le rend captivant pour bon nombre d'Américains « amateurs de mascarades, friands de mystères et avides de duperies » (*Spokesman Review*).

Un premier attrait du K. K. K. à ce point de vue consiste en ce qu'il est une société *secrète* à initiation compliquée.

Un second attrait, c'est le costume. Un membre du *Klan*, comme tel, n'apparaît jamais en public que dans l'appareil bizarre décrit plus haut : chemise blanche et cagoule.

Un troisième attrait, ce sont les initiatives généreuses, désintéressées, souvent baroques, parfois amusantes, prises par le *Klan* et exécutées avec le plus parfait mépris du qu'en

dira-t-on et des lois. Ainsi l'on a vu à Tulsa (Okla.) 7 membres du *Klan* forcer un jeune homme à épouser une veuve ; à Kansas-City le *Klan* visite un hôpital et y abandonne 400 dollars ; dans un village du New-Jersey 40 membres du *Klan* célèbrent un service sur la tombe d'un des leurs, au grand ahurissement de sa veuve, etc...

Gestes de paladin, gamineries, manifestations pompeuses, tout cela frappe la foule et l'attire. C'est par là que le *Klan* se raccroche à une popularité relative que d'autres de ses exploits devraient lui ravir bien vite.

Car à côté de parades anodines, le *Klan* se livre à des expéditions moins innocentes, sous le grand prétexte de « faire respecter la loi ».

Au nom de la loi on enlève un homme de chez lui, on maltraite sa femme, on oblige ses filles à faire leur toilette devant la foule et on abandonne toute la famille au milieu de la campagne.

Au nom de la loi on pénètre dans une maison dont on terrorise les habitants.

Ou bien, — ce sont les vieilles repréailles classiques du temps du premier *Ku Klux*, — on déshabille, au nom de la loi, l'homme qui a encouru les foudres du *Klan*, on l'enduit de goudron et on le roule dans des plumes.

Ou bien encore, et c'est plus grave, le *Klan* décide de « prendre en mains la loi » pour punir un coupable, pour le plus grand dommage du pseudo-coupable et de la loi. Ils ne sont pas si rares, en effet, les cas où la « justice » du *Klan* s'exerce avec une violence telle que mort s'ensuive.

Conclusion

Pareils excès suffiraient à discréditer le mouvement. Si l'on songe qu'ils s'aggravent, chez les *Ku Klux*, d'une xénophobie morbide, d'un nationalisme exaspéré, d'une intransigeance religieuse absolue, — état d'esprit qui rendrait inextricable la situation des États-Unis le jour où il faudrait y conformer une politique, — on conçoit qu'il se trouve en Amérique une Presse et une opinion publique qui se fassent un devoir de dénoncer et de combattre ce qu'elles ont appelé là-bas la « tyrannie de la chemise de nuit ».

CHARLES DU BUS DE WARNAFFE.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

PASTEUR

Sans contredit, le plus grand nom de la science au dix-neuvième siècle. Ce n'est pas qu'il ait gravi cette cime de la renommée par une route toujours lumineuse et fleurie, il connut au contraire l'amertume des contradictions, l'âpreté des luttes, mais déjà au crépuscule de sa vie il vit se lever l'aurore de la gloire. Il fut plus qu'un grand savant, il fut un grand homme.

Travailleur opiniâtre, aux entrailles d'airain, comme disaient les anciens, chercheur sagace, roi des expérimentateurs, logicien implacable, apôtre enthousiaste, il unissait dans une dualité rare la puissance de l'imagination et la rigueur de l'esprit critique, l'intuition rapide et la patiente observation, la divination du génie et les lenteurs du contrôle. Il semblait qu'il y eût deux hommes en lui : l'inspiré pénétrant, par la soudaineté de la vision dans les mystères de la nature, le froid calculateur qui se défiait des illuminations de sa pensée et les soumettait au crible inexorable de la vérification expérimentale. Je ne sais si l'histoire des sciences a révélé l'alliance dans un même

génie de qualités contraires poussées à ce degré : l'essor de l'aigle et le patient cheminement de la fourmi.

Il n'est pas le Christophe Colomb du monde des infiniment petits, — et certes notre Van Beneden est un précurseur trop injustement oublié — mais nul comme lui n'a sondé cet abîme et exploré ces profondeurs.

Il n'était pas philosophe, mais, en donnant le coup de mort au faux dogme de la génération spontanée, il a réduit, aculé les hétérogénistes à cet absurde postulat tué par la science.

Il n'était pas médecin et ce chimiste génial que ses détracteurs appelaient avec mépris *chimiste*, a opéré dans la médecine et la chirurgie la plus formidable révolution. Il ne soignait pas les individus, selon le joli mot d'About, il guérissait l'Humanité.

Il a fait du bonheur autour de lui, il a donné de la gloire à la France, il a reculé les bornes de la vie humaine, il n'est pas de savant qui ait mieux mérité le titre de Bienfaiteur de l'Humanité.

Immense est son œuvre, et on reste émerveillé qu'à faire tant de choses et si grandes, cette vie ait suffi qui faillit être brisée à l'âge de quarante-six ans, par une attaque d'hémiplégie. Une volonté de fer

lui a ouvert la porte de sa destinée, le travail l'a franchie, la gloire en fut le couronnement.

Tout le monde sait, pour avoir lu la biographie si fouillée, si riche d'aperçus de Pasteur, par son gendre René Vallery-Radot, que les innombrables découvertes dont cette vie fut remplie se sont déroulées dans le plus vigoureux enchaînement logique depuis 1844 jusqu'en 1895, pendant une montée héroïque d'un demi-siècle d'infatigables recherches, de luttres constantes, d'efforts acharnés.

Il est parti de la manière dont l'acide tartrique dévie la lumière polarisée et il a raconté lui-même comment, de la physique et de la chimie, il est passé à l'étude des fermentations. Coup sur coup ou plutôt d'étape en étape, la matière se laissait arracher ses secrets par l'investigateur obstiné, armé de son microscope révélateur, aussi passionné que patient dans la poursuite du vrai. Qui savait avant lui que chaque fermentation est le produit du développement d'un microbe spécial ? Quelles lumières il a su tirer de là pour ramener à des méthodes scientifiques la fabrication du vinaigre, de la bière, et en assurer la conservation !

Est-il découverte plus féconde que celle qui attribue les maladies infectieuses, virulentes au développement dans l'organisme d'un microbe spécial ? Appliquée au règne animal, elle a tout de suite abrité les troupes contre les contaminations charbonneuses, sauvé la sériciculture, la grande industrie des vers à soie qui périssait dans le Midi sous l'étreinte de deux redoutables maladies, la pébrine et la flacherie, vaincus l'une et l'autre par Pasteur après cinq années de recherches ! Faut-il redire tout ce que le chirurgien lui doit, les millions d'opérations réussies et de vies humaines préservées, grâce à l'antiseptisme et à l'asepsie victorienne des infections purulentes ? Lister, le grand chirurgien anglais, s'en est ouvertement déclaré redevable à la méthode pastoriennne.

La plus étonnante conquête, celle qui ouvre un champ infini à la science, est l'atténuation des virus, le microbe d'une maladie infectieuse, cultivé dans certaines conditions déterminées, affaibli dans son activité nocive et de virus devenant vaccin immunisateur ! Chevaux, bœufs et moutons ainsi défendus contre la maladie charbonneuse, qui faisait chaque année tant de ravages, porcs préservés du rouget, oiseaux de basse-cour du choléra, et, enfin, le dernier triomphe du maître, la rage domptée !

Il y a peu de pages aussi dramatiques dans notre littérature que celles qui racontent la première inoculation du virus anti-rabique au petit Alsacien Joseph Meister, âgé de neuf ans, et qui coule aujourd'hui des jours heureux au milieu de ses quatre enfants à l'Institut Pasteur où il occupe la place de concierge.

Toute la verve méridionale de M. Léon Daudet ne suffit pas à expliquer par le *pithiatisme*, par le don de « *pithiase bienfaisante* », c'est-à-dire par la vogue suggestionnante, la guérison d'un enfant de neuf ans qui ne savait pas ce que lui voulait le grand savant. La même verve échauffée et paradoxale n'a pas démontré dans le « *Stupide dix-neuvième siècle* » que le soleil pastorien s'était refroidi, que la foi dans les microbes avait baissé et que les sérums, comme les vins trop vieux, radotent. Il y a beau temps que toutes les discussions passionnées se sont tuées et la vérité est restée debout. C'est un fait que, depuis 1885, des centaines de milliers de personnes mordues ont été traitées, après morsure, dans tous les pays et que la mortalité chez ces traités ne dépasse pas 0,3 pour 100. La preuve la plus éclatante de l'efficacité du traitement pastorien contre la rage est fournie par la statistique des mordus à la tête, chez lesquels le virus n'ayant qu'un pas à faire pour atteindre le cerveau, et l'incubation étant courte, il faut, pour le gagner de vitesse, instituer le traitement avec hâte, le plus tôt possible. Cela n'empêche qu'il n'en meure de cette catégorie de mordus que 5 pour 100, tandis que les victimes de la même espèce, non traitées, succombent à raison de 80 pour 100.

L'œuvre pastoriennne s'est continuée, depuis les vingt-huit ans qui nous séparent de la mort de Pasteur avec un succès grandissant. Dans les voies ouvertes par son génie d'innombrables disciples en tous pays se sont élancés vers de nouvelles conquêtes. Les semences qu'il a jetées se sont levées en moissons opulentes. On peut dire, affirme le docteur Roux, élève du maître, inventeur du sérum contre la diphtérie, que parmi les découvertes modernes en chimie, en physiologie, en médecine, en agriculture, beaucoup sont filles de son génie. Pour ne citer que la médecine, tout le monde reconnaît aujourd'hui que la science des microbes en a renouvelé les conceptions aussi bien que les procédés de diagnostic et de thérapeutique. Plus le temps s'écoulera, écrit M. Roux, plus l'œuvre de Pasteur paraîtra grande.

On ne connaît rien de Pasteur aussi longtemps qu'on n'a pas pénétré dans cette âme de feu, étonnamment religieuse, orientée vers l'infini. On cherche le secret de sa puissance et de sa fécondité. On le demande à la continuité de son travail, qui était effrayante, à sa faculté de concentration, d'absorption qui faisait darder sur un seul point toutes les ressources de sa pensée, qui bandait tous les ressorts de son intelligence avec une intensité inouïe. Ce secret est plus profond, le moteur de toute son activité scientifique plus caché. Vallery-Radot le laisse entrevoir dans ce passage :

« Pénétré de l'infini, s'inclinant devant le mystère de l'univers, portant en lui un besoin toujours plus grand d'idéal, il se mettait vaillamment à la tâche de chaque jour, aimant à répéter le mot qui fait les hommes utiles et les grands peuples : *Laboremus*... »

[Et ailleurs encore : « Il pressentait l'infini comme Pascal, avec le même saisissement... Le Pascal qui l'attirait, c'est celui qui a écrit : « L'homme n'est produit que pour l'infinité » et : « Il s'instruit sans cesse dans son progrès ». Cette idée d'une perfection absolue dont l'univers créé ne peut être qu'un pâle reflet, polarisait ses facultés et y éveillait les saintes ardeurs de l'enthousiasme. Elle était pour lui la source de toute grandeur, de toute justice, de toute liberté, de toute science aussi. Elle le soulevait au-dessus de toutes les contingences et de toutes les vicissitudes, elle l'armait d'un courage intrépide en face de toutes les oppositions, elle enflammait son patriotisme et son amour de l'humanité, elle le lançait avec toutes les forces de son génie au-devant des plus insolubles énigmes, elle l'exaltait tout entier pour la conquête de la vérité.

Un jour, il rencontra sur son chemin la doctrine contraire, le positivisme, qui enferme l'esprit dans les étroites limites de la matière et lui interdit de les franchir, il le rencontra dans son représentant le plus illustre après Comte, son fondateur, dans Littré, dont il était appelé à prononcer l'éloge en prenant la succession de son fauteuil à l'Académie.

Beaucoup s'imaginaient que le savant absorbé dans son laboratoire de la rue d'Ulm, étranger à toute métaphysique, toujours penché sur les vibrions et les bacilles, sympathiserait avec la théorie positiviste. Ils furent vite déçus. Avec quelle énergie Pasteur dénonça la grande et visible lacune de cette philosophie incapable de répondre à la question qui jaillit impétueuse du fond de toute âme : Qu'y a-t-il au delà ? au delà du temps, de l'espace, au delà des espaces et des temps ? Et il opposait à ce silence glacial la réponse éternelle : Il y a l'infini nécessaire et incompréhensible, il y a le vrai, le beau, le bien infini, il y a Dieu.

C'était devant le sceptique joueur de flûte, Renan, qui le recevait à l'Académie, c'était devant le positivisme triomphant alors que l'humble et fier Pasteur célébrait la majesté de l'infini, sa puissance d'universelle attraction et chantait pour ainsi dire le bonheur de se livrer à ses impulsions souveraines. « Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile ! Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclaircissent des reflets de l'infini ».

Voilà la pensée qui a donné des ailes à son génie et l'a entraîné jusqu'aux sommets de ses prodigieuses découvertes.

Enfin, pour achever le portrait de Pasteur, il faudrait le dépeindre dans le cercle de sa famille et de ses amitiés, où il trouva, surtout de la part de M^{me} Pasteur, une collaboration aimante, délicate, dévouée. Il faudrait le voir homme de cœur, d'une sensibilité exquise, réalisant à force de tendresse partagée l'unité de sa vie intime et de sa vie scientifique. Et, peut-être, Pasteur ne se livre tout entier que dans cette apostrophe échappée à son cœur le jour où l'on plaça une plaque commémorative sur l'humble maison natale de Dôle, la tannerie paternelle : « Oh ! mon père et ma mère ! Oh ! mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout ! Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi... Et toi, cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts. C'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien... Regarder en haut, apprendre au delà, chercher à s'élever toujours, voilà ce que tu m'as enseigné... Soyez bénis l'un et l'autre, mes chers parents, pour ce que vous avez été et laissez-moi vous reporter l'hommage fait aujourd'hui à cette maison ».

Ainsi parlait Pasteur, parvenu à l'apogée des honneurs, au pinacle de la renommée et s'inclinant avec la plus tendre piété filiale, pour lui rapporter tout, devant le tanneur de Dôle.

J. SCHYRGENS.

* * *

Etablissements CEUTERICK, rue Vital de Coster, Louvain

Caisse générale de Reports et de Dépôts

OCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Sainctelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 80-82.

GROS :
16
rue des Bogards,
BRUXELLES

SAVON DALTON

Pour votre toilette



Typographie — Lithographie — Registres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

FRANÇOIS VAN NES
(Successeur)

Tél. Br. 2764 BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus · Cartes d'Invitation · Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et
les accidents
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1920

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Écuyer

**Soleil
ou
pluie**

“NUGGET”

lait

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Medailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



LA MAISON DU TAPIS
BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 7115

Les prix défient, à qualité égale,
toute concurrence

Atelier spécial pour la Répa-
ration des Tapis

TAPIS D'ORIENT, anciens et
modernes. MOQUETTES UNIES
tous les tons. TAPIS D'ESCA-
LIERS et D'APPARTEMENTS
(divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES
et autres (imitation parfaite de
l'Orient). TAPIS D'AVIGNON
unis et à dessins

Pendant le mois de décembre
RÉDUCTION très sensible
sur tous les tapis